



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

LE TRIPLEX
MÉDIATHÈQUE

**Votre nouvelle
médiathèque**



| | | |
|---|---------------------------|----|
| ● | MOT DU MAIRE | 3 |
| ● | CONSEILS MUNICIPAUX | 5 |
| ● | VIE COMMUNALE | 10 |
| ● | ÉTAT CIVIL | 15 |
| ● | VIE SOCIALE | 17 |
| ● | JEUNESSE | 18 |
| ● | TRAVAUX | 20 |
| ● | URBANISME | 23 |
| ● | ENVIRONNEMENT | 24 |
| ● | TOURISME & QUALITÉ DE VIE | 27 |
| ● | VIE SCOLAIRE | 28 |
| ● | VIE ASSOCIATIVE | 30 |
| ● | VIE CULTURELLE | 33 |
| ● | DINAN AGGLOMÉRATION | 34 |
| ● | PATRIMOINE | 35 |
| ● | RENSEIGNEMENTS PRATIQUES | 36 |



Bulletin Municipal | Directeur de la Publication : Thierry Orveillon, Maire | Conception/réalisation : Eole Communication
Crédits photos : Mairie de Pleslin Trigavou, associations, Shutterstock | Impression : HPI | Dépôt légal : janvier 2022

Le mot du Maire

Chères Pleslinaises Trigavouases,
Chers Pleslinais Trigavouas,

Comme pour chaque début d'année, il est bon de faire le bilan des douze derniers mois et de se projeter sur les douze prochains.

Bien évidemment, qu'il s'agisse de l'année passée ou de celle que nous entamons, il est difficile de ne pas évoquer l'incroyable pandémie que nous combattons depuis maintenant deux ans et qui, bousculant notre quotidien, nous ballotte entre moments anxieux et périodes plus sereines. J'ai tout comme vous, l'espoir que nous pourrons, grâce à la recherche scientifique, sortir très prochainement de ce jour sans fin.

Pour autant nous avons durant cette période, continué d'avancer, de construire, de mener à bien nos projets, qu'ils soient individuels ou collectifs, et notre économie, qu'elle soit locale ou sur le territoire de Dinan Agglomération, se porte bien.

Notre commune séduit de nouveaux habitants de manière continue : Les derniers chiffres de l'INSEE de la population 2019 placent Pleslin Trigavou, avec 3 775 habitants, au 4^{ème} rang des communes de Dinan Agglomération et au 7^{ème} rang départemental pour sa progression démographique entre 2013 et 2019, période durant laquelle 356 concitoyens nous ont rejoint. Et que dire de notre canton de Pleslin Trigavou qui a gagné 1

474 habitants durant cette même période !

Nos ambitions pour 2021 étaient fortes et l'ensemble des projets programmés a pu, grâce au travail et l'engagement des services et des élus, être mis en œuvre, certains dans les délais escomptés, d'autres avec quelques retards liés à la crise sanitaire :



- Les travaux de requalification de la rue de Gervily ont débuté sur le 4^{ème} trimestre et s'étaleront jusqu'à la fin du 2^{ème} trimestre 2022, permettant ainsi une sécurisation et un embellissement de cette portion de la RD 28.

- La mise en chantier du lotissement communal de la Ville Even débutera dans les prochaines semaines et ouvrira la pré-commercialisation des 21 lots disponibles à la vente.

- Notre animateur jeunesse, William Devaux, a pris ses fonctions pour la rentrée de septembre et a déjà commencé à

mettre en œuvre notre politique d'animation pour la jeunesse, avec notamment la mise à disposition pour les jeunes, d'une partie de l'ancienne bibliothèque située rue Léon Pépin, avant d'envisager un autre emplacement courant 2022.

- Le Conseil Municipal des Jeunes est désormais constitué, prêt à travailler sur des projets qui intéresseront nécessairement la jeunesse de notre commune.

- Notre premier appel à projets participatifs a rencontré un franc succès et les investissements primés seront réalisés sur le premier semestre 2022.

• Nous avons poursuivi, comme chaque année, l'entretien de notre réseau routier communal, desservant dans de très bonnes conditions la centaine de villages qui font la richesse de notre commune.

Quant à l'ouverture de notre Médiathèque, prévue initialement sur le dernier trimestre 2021 et quelque peu repoussée en raison de retards de certaines entreprises liés à la crise sanitaire, nous avons l'immense plaisir de vous y accueillir depuis le 19 janvier. Nous consacrons dans ce bulletin municipal plusieurs pages pour vous présenter votre nouvelle Médiathèque « LE TRIPLEX », projet phare de notre commune qui va permettre à chacun d'entre vous, d'accéder gratuitement à un nouvel outil culturel de premier plan.

D'autres actions et chantiers, peut-être moins visibles, ont vu le jour durant cette année 2021 et je tiens une nouvelle fois à remercier les agents de la commune et ceux de notre EHPAD pour leur engagement au service de notre collectivité. Je n'oublierai pas de remercier également le corps enseignant de nos écoles qui, durant une année scolaire une nouvelle fois si particulière, a su faire preuve d'abnégation, au bénéfice de nos 400 élèves. Nos ambitions pour 2022 restent très fortes puisque nous aurons à cœur de mettre en application les premières actions du « plan guide » de l'étude urbaine de redynamisation de nos deux bourgs, menée par les architectes-urbanistes de l'Atelier de l'Ourcq. Cette étude qui a démarré en avril 2020 livrera dans quelques semaines un « plan guide », véritable feuille de route cohérente et chiffrée qui nous permettra, dans le respect de nos équilibres budgétaires, de planifier nos actions et nos investissements sur les années à venir. Ce « plan guide » vous sera présenté sur ce premier semestre 2022 et fera aussi l'objet d'un focus sur notre bulletin municipal de printemps.

D'ores et déjà, nous savons que le projet de écoquartier, en lieu et place des « chais de la Ville au Comte » et du « pigeon blanc » sera l'une de nos priorités sur cette année 2022. Ce projet d'aménagement résidentiel aura pour ambition d'accueillir, en cœur de bourg, une quarantaine de logements, collectifs et individuels, dans le respect d'un cahier des charges à haute valeur

environnementale et paysagère. Nous bénéficions, pour mener à bien ce projet, d'une aide complémentaire de l'état d'un montant de 370 000 € et devons contracter avec les entreprises de travaux d'aménagement avant la fin de cette année.

Parallèlement aux nouveaux aménagements urbains de « La Ville Even » ou de l'éco-quartier, pour lesquels nous serons accompagnés par les bailleurs sociaux dans le cadre de la loi, nous souhaitons également améliorer l'offre de logements locatifs du parc immobilier ancien, afin de répondre à un réel besoin pour des familles désireuses d'habiter notre commune. Une première opération d'acquisition d'un immeuble à rénover, dans le bourg de Trigavou, verra prochainement le jour, avec le concours de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne qui portera financièrement cette acquisition.

D'autres investissements verront le jour sur cette année 2022, comme l'aménagement d'une nouvelle voie douce entre la route de Langrolay et les Landes de Reine, qui bénéficie d'une subvention importante du Département, ou la rénovation des maisons des instituteurs, financée majoritairement par le plan de relance de l'Etat.

De nouveaux commerces verront le jour cette année, en particulier à l'emplacement de l'ancien « Proxi » rue Léon Pépin, preuve d'un dynamisme économique reconnu et de l'attrait retrouvé pour des commerces de proximité.

Notre commune, comme vous pouvez le constater, continue d'évoluer. Nous aurons tous à cœur, agents comme élus, de maintenir sur 2022 nos efforts au service de la collectivité et du « bien vivre ensemble » à Pleslin Trigavou.

Je vous souhaite à toutes et à tous, chères concitoyennes, chers concitoyens, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022, pour vous et vos proches.

Bien cordialement,

Thierry Orveillon
Maire de Pleslin Trigavou

CONSEIL DU 8 OCTOBRE 2021

Aménagement de la rue de Gervily : Présentation de l'Avant-Projet Sommaire

L'opération finale d'aménagement est programmée à partir du mois de février 2022. La rue de Gervily sera traitée selon deux séquences :

- une « entrée de bourg » allant du calvaire jusqu'à l'habitat plus dense de type patrimonial en fond de rue ; cette séquence sera plus végétalisée et également aménagée avec un plateau et une zone 30 ainsi que deux dispositifs de ralentissement.
- une 2^{ème} séquence dite « cœur de bourg » sera travaillée selon les mêmes typologies d'aménagement qu'autour de l'église et équipée d'une écluse.

Le travail de réflexion a impliqué élus, partenaires institutionnels (Département, ADAC) et riverains au cours d'un atelier participatif. Le projet a également fait l'objet d'une présentation aux riverains de la rue de Gervily au cours d'une réunion publique.

Ce projet d'aménagement estimé à 332 382 € HT (hors travaux sur les réseaux) fera l'objet d'une consultation des entreprises en novembre pour une attribution des marchés lors du conseil municipal du mois de décembre. Cet avant-projet définitif a été approuvé à l'unanimité.

Convention opérationnelle de renouvellement urbain avec l'EPF

Un projet de renouvellement urbain est en cours sur le bourg de Trigavou. Le projet prévoit la réhabilitation de l'ancienne maison paroissiale et la densification de la parcelle attenante. Ce projet nécessite l'acquisition d'emprises foncières sises rue du Frémur. Le coût de ces acquisitions, la nécessité de leur mise en réserve le temps que le projet aboutisse et le travail de négociation, de suivi administratif, voire de contentieux, implique une connaissance approfondie des procédures. C'est pourquoi la commune fera appel à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF Bretagne), établissement public d'Etat à caractère industriel et commercial intervenant à l'échelle régionale ayant pour objet de réaliser, pour son compte, celui de l'Etat, des collectivités locales ou de toute personne publique, des acquisitions foncières destinées à constituer des réserves foncières en accompagnement des opérations d'aménagement. Le projet sera une opération à dominante d'habitat respectant les critères de mixité sociale. Accord des élus pour faire appel aux services de l'EPFB.

Médiathèque : Point sur les subventions et validation du PCSES

Diverses subventions ont été obtenues :

- 40 000 € pour les acquisitions de mobilier par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)
- 8 621 € pour les acquisitions multimédia par la DRAC

- 10 853 € soit 70% des surcoûts de fonctionnement pour l'année 2021, l'accompagnement de la DRAC sera renouvelé pendant les 5 premières années de fonctionnement de l'équipement
- 4 000 € pour les acquisitions d'ouvrage par le Centre National du Livre.

Le montant total des subventions est aujourd'hui à 1 016 713 € pour ce projet financé à 60%.

Quant au Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES), il permet de déterminer les grands objectifs et les stratégies de la médiathèque en tenant compte de toutes ses missions de lecture publique. La médiathèque s'insérera dans le réseau de lecture publique créé à l'échelle de Dinan Agglomération (Lirici) et aura pour vocation de rayonner sur le territoire en entrant en synergie avec tous les acteurs de la vie locale. Elle sera résolument orientée vers les usagers pour s'ancrer pleinement dans l'esprit de tiers lieu. Le projet d'une nouvelle médiathèque « lieu de vie » s'inscrit donc dans une volonté publique de dynamiser la commune en créant un établissement culturel de proximité ancré au cœur du village et de la vie sociale. Ce PCSES de la médiathèque de Pleslin Trigavou a été approuvé.

Médiathèque : Avenants

Un 1^{er} avenant d'un montant en plus-value de 1 330 € HT est motivé par des travaux modificatifs sur les sols (flotex à la place du carrelage). Deux contres (Françoise Bichon et Bénédicte Renault)

Le 2^{ème} de 2 491 € HT est motivé par des travaux d'enduisage imposé par les remontées d'humidité dans les murs en terre pierre de la cave de l'ancien presbytère. Deux voix contre (Françoise Bichon et Bénédicte Renault).

SDE : repose mât et foyers aux abords de la médiathèque

Accord des élus pour le projet d'éclairage public avec repose de mât et foyers ; reste à charge de la commune 5 070 €.

Point d'information dossiers sécurité routière

L'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) a préparé un dossier pour la sécurité rue du Général de Gaulle afin de permettre la consultation des entreprises dans le cadre de travaux d'installation d'écluses de part et d'autre de la rue du Pigeon Blanc et la mise en place d'une zone 30. Au niveau de la Bigotière, 11 ilots en pavés type « ascodal » d'une épaisseur de 5 cm seront répartis à l'axe de la traversée pour contraindre les trajectoires des véhicules et ainsi les faire ralentir.

Voie douce route de Langrolay : les travaux financés par le plan de relance départemental et la DETR ont été confiés à la maîtrise d'œuvre de l'entreprise Urba Réal, les travaux pourraient être réalisés au printemps 2022.

7- Enquête publique EARL du Petit Rocher

La demande est présentée par l'EARL du Petit Rocher pour l'élevage de vaches laitières exploité au lieu-dit Le Petit

Rocher à Pleslin Trigavou. L'avis de la commune est demandé, dans le cadre d'une consultation publique, pour l'augmentation du nombre de vaches laitières et la mise à jour du plan d'épandage de l'élevage bovin laitier de l'EARL du petit rocher. L'augmentation demandée porte le cheptel à 275 vaches laitières contre 150 autorisées depuis le 9 février 2012. En complément des vaches laitières, l'élevage comprend 11 génisses de moins d'un an, 115 génisses de 1 à 2 ans et 30 génisses de plus de 2 ans. Cette augmentation des effectifs nécessite l'extension de la stabulation des vaches laitières. Un permis de construire d'aménagement et d'extension de la stabulation et création d'une fosse à lisier a été déposé dans ce sens en mairie en mars 2020, accordé en mai (cet accord de permis de construire ne valait pas autorisation au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement). Il est indiqué que « l'ensemble des déjections serait exporté vers la future unité de méthanisation ». Pour rappel, le projet porté par cette EARL concerne l'installation d'une unité de méthanisation sur l'exploitation d'élevage bovin laitier de l'EARL du Petit Rocher ; le projet d'augmentation du cheptel de l'EARL du petit rocher paraît intimement lié à la construction d'un méthaniseur sur l'exploitation. Or, la commune n'a pas, à ce jour, d'éléments d'informations suffisants pour se prononcer sur l'installation d'une unité de méthanisation, qui en tout état de cause, devra répondre à un schéma directeur régional en cours d'étude. Les élus s'abstiennent sur cette demande (un contre, Bernard Kodrik).

Lancement d'une enquête publique à la Fontenaie

Le cabinet Equimos, géomètre expert, a réalisé un plan lors de l'aménagement du chemin qui se trouvait insuffisamment calibré. Suite à différents changements fonciers des propriétés privées (divisions, ventes...), certaines opérations n'ont pu être finalisées. Accord des élus pour cette enquête publique.

Recensement de la population 2022.

L'enquête débutera le 20 janvier et se terminera le 19 février 2022. Flore Huguerre a été désignée coordonnatrice communale. La commune sera divisée en 12 districts et sept agents recenseurs seront recrutés.

Désignation des représentants au Syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional de la Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude

En novembre 2020, les élus ont approuvé le projet de statuts du Syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude et ont décidé de l'adhésion au Syndicat. Thierry Orveillon et Jean-Paul Leroy avaient été désignés par les élus pour y siéger en tant que titulaire et suppléant. Thierry Orveillon siégeant dorénavant au Syndicat Mixte en tant que conseiller départemental, la commune doit désigner un nouveau titulaire pour la représenter : les élus ont désigné Loïc Lemoine comme titulaire et Yvon Presse suppléant.

Dinan Agglomération

- Point sur le transfert des ALSH (accueil de loisirs sans hébergement).

Lors du dernier conseil communautaire, le transfert des ALSH a été voté pour le 1er septembre 2022. Pour rappel l'entente communale qui se mettra en place entre Pleslin Trigavou, Ploüer-sur-Rance et Langrolay-sur-Rance doit permettre à l'ancienne communauté de communes Rance Frémur (hors Trémereuc) de proposer aux enfants du secteur un service mutualisé adapté à des besoins en pleine évolution.

- Point sur la gestion des déchets verts

A compter du 1er janvier 2023, les services techniques des communes de Dinan Agglomération auront interdiction de déposer leurs déchets verts en déchèterie.

Questions diverses

Subvention CCAS. Une subvention de 13 600 € a été allouée au CCAS de Pleslin Trigavou lors du budget primitif 2021, accord des élus pour le versement.

Subventions pour les écoles. Association OCCE COOP scolaire école primaire publique G. Hervé Pleslin : 358 € correspondant à leur dotation OCCE - Coopérative scolaire de Trigavou : 217 € correspondant à leur dotation OCCE.

CONSEIL DU 9 NOVEMBRE 2021

Lotissement de la Ville Even : Fixation du prix de vente et validation du règlement de commercialisation

Les travaux d'aménagement du lotissement de la Ville Even vont commencer d'ici quelques semaines et d'ores et déjà une cinquantaine de potentiels acquéreurs se sont manifestés auprès de la mairie ou du notaire de la commune. Pour rappel, 21 lots (de 372 à 600 m²) sont disponibles à la vente en plus du macro lot porté par les HLM La Rance (six logements). Pour rappel, le prix du marché privé actuellement pratiqué sur la commune se situe entre 140 € et 180 € du m². Afin de rester en cohérence avec le marché actuel tout en pratiquant des prix garants d'une certaine mixité sociale, il est proposé de fixer le prix de vente à 130 € TTC le m², permettant de couvrir le coût des travaux connexes engendrés par la création du lotissement, à savoir l'aménagement de la voie de la Hérissais et l'aménagement d'une voie douce reliant le futur lotissement au Bois-Rolland. Concernant le règlement de commercialisation, des critères de sélection des candidatures répondant à trois objectifs seront mis en place ; pour éviter le risque de spéculation immobilière ; privilégier les familles et ainsi participer au maintien des effectifs de l'école ainsi que favoriser la mixité sociale. Ce règlement sera rédigé par le notaire.

Droit de préemption

Une Déclaration d'Intention d'Aliéner a été enregistrée concernant une propriété sise Rue Joseph-Liron . Or un pro-

jet communal est identifié dans le cadre de l'étude en cours menée par l'Atelier de l'Ourcq, avec un secteur d'intervention prioritaire à proximité de la mairie constitué d'un ensemble bâti accueillant aujourd'hui quatre logements et des garages. Le projet consiste en une démolition partielle du bâti et une réhabilitation + extension pour une programmation mixte logements/mairie. Accord des élus pour solliciter Dinan Agglomération pour l'exercice de son droit de préemption et pour déléguer cette compétence de droit de préemption urbain à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne qui portera le projet global.

Marché maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue de Gervily : avenant n°1 ERSILIE

Dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement de la rue de Gervily, la commune de Pleslin Trigavou a conclu avec la société ERSILIE un marché de maîtrise d'œuvre. L'avenant n°1 d'un montant en plus-value de 1 299 € HT est motivé par la nouvelle enveloppe budgétaire affecté aux travaux d'aménagement et à l'ajout d'une réunion. Les riverains, ainsi que les élèves et enseignants de l'école Charles-Josselin seront impliqués dans l'aménagement, via des ateliers participatifs (végétalisation des murs et trottoirs)

Enquête publique : Désaffectation et déclassement de parcelles à la Fontenaie.

Des procédures de désaffectation, de déclassement et de cession de parcelles ont été lancées, une enquête publique prévue jusqu'au 4 décembre. Ces terrains cadastrés, issus du Domaine Public ne sont plus affectés à l'usage du public (désaffectation de fait) et d'autre part l'aliénation ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurée par cette voie.

Taxe d'Aménagement 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 2 %. Les exonérations concernent les logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des PLAI - Prêts Locatifs Aidés d'Intégration qui sont exonérés de plein droit - ou du PTZ+ ; dans la limite de 50 % de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale (logements financés avec un PTZ+) ; les abris de jardin, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable. Les exonérations sont supprimées en ce qui concerne les surfaces liées au stationnement.

DGF 2022 : nouvelle longueur de voirie communale

L'un des critères d'attribution de la dotation globale de fonctionnement (DGF) aux communes est le linéaire de la voirie communale. Chaque année, il est nécessaire de communiquer à la Préfecture la longueur de voirie classée dans le domaine communal. Suite aux rétrocessions, modifications ou créations de voies, le linéaire passe de 58 008 mètres à 58 773 mètres linéaires.

Dinan Agglomération

LIRICI, réseau de bibliothèques de Dinan Agglomération

A compter du 24 novembre 2021, 29 bibliothèques du territoire de Dinan Agglomération seront reliées informatiquement et une carte unique de prêt sera mise en place.

Modalités de prêt : Pour les usagers : une carte individuelle permettrait d'emprunter 12 documents (tout type de documents confondus) pour une durée de 4 semaines dans chaque bibliothèque du

Les élus ont approuvé la mise en place des nouvelles modalités de prêt (à destination des individuels, groupes et entre bibliothèques) et des pénalités en cas de détérioration ou non restitution de documents ; ainsi que la gratuité des abonnements à la médiathèque le Triplex pour tous les publics à compter du 24 novembre 2021.

Accord fiscal de fusion – adoption du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées 2021

Régis Champagne, délégué aux finances communales et délégué communautaire, a présenté ces éléments. La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie le 20 octobre 2021 afin d'évaluer l'impact de la suppression de la taxe d'habitation sur l'accord fiscal de fusion de Dinan Agglomération. Accord des élus pour cet accord fiscal.

Plan d'actions et de sobriété foncière – Délibération d'engagement

Le PLUiH de Dinan Agglomération engage le territoire vers une réduction de la consommation foncière. Cette trajectoire est renforcée par les dernières évolutions législatives et notamment la Loi Climat Résilience et l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui marque un tournant majeur en termes de modèle de développement de l'urbanisation à l'échelle nationale. Parallèlement à ces évolutions normatives, la crise sanitaire a accéléré les dynamiques à l'œuvre sur le territoire de l'Agglomération. La tension sur le marché de l'immobilier s'accroît et durcit les conditions d'accès au logement, tant dans le locatif privé, que public et pour l'accession à la propriété, dans un contexte où la maîtrise du foncier est majoritairement effectuée par le secteur privé. Le territoire se trouve donc aujourd'hui à la croisée des enjeux de maîtrise de la ressource foncière et de l'accès au logement pour tous. Ainsi, Dinan Agglomération lance en coopération avec les communes volontaires un plan d'actions et de sobriété foncière. La démarche sera animée par un bureau d'études sélectionné par Dinan Agglomération.

Un groupe de travail composé d'élus et de techniciens sera constitué à la discrétion de la commune. Un chargé de projet du service urbanisme de Dinan Agglomération accompagnera ce groupe de travail dans ses réflexions lors des réunions de décisions.

Les élus approuvent l'engagement de la commune dans le plan d'actions et de sobriété foncière porté par Dinan Agglomération.

Adhésion de Beaussais sur Mer : point d'information

Le Conseil Communautaire, réuni en juillet dernier, avait exprimé le vœu que la demande d'adhésion de Beaussais-sur-Mer à Dinan Agglomération se fasse dans un temps qui permette aux uns et aux autres de mesurer plus finement les impacts et incidences d'une telle démarche.

Raisons pour lesquelles une procédure a été identifiée :

- La création d'un groupe de travail commune / agglomération appelé, à terme, à s'élargir à la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude, l'objectif étant d'appréhender de manière plus précise les impacts potentiels,

- La venue devant la Conférence des Maires des élus de Beaussais-sur-Mer, l'objectif étant de mieux mesurer encore les raisons de cette demande d'adhésion. Cette rencontre a eu lieu le 18 octobre dernier,

- Au regard de la réunion du Conseil Municipal de Beaussais-sur-Mer du 8 novembre appelé à renouveler officiellement sa demande, une Conférence des Maires, convoquée le 3 novembre, devra permettre de mieux éclairer en amont le choix de la commune dans sa décision finale.

- Monsieur le Maire de Beaussais-sur-Mer a pris l'initiative d'inviter les Maires de l'agglomération à se rendre sur sa commune pour une visite le samedi 13 novembre. Selon le vote du Conseil Municipal de Beaussais-sur-Mer, Dinan Agglomération aura à délibérer sur cette demande en Conseil Communautaire du 20 décembre prochain. Là encore, selon l'orientation de ce vote, nos 64 communes pourront être saisies afin d'émettre un avis. L'adhésion devra recueillir l'accord d'au moins 50% des communes représentant les 2/3 de la population de l'agglomération ou 50% de la population pour 2/3 des communes. C'est au terme de cette procédure que l'adhésion de Beaussais-sur-Mer pourrait se faire au 1er janvier 2023.

CONSEIL DU 15 DÉCEMBRE 2021

Aménagement de la rue de Gervily

Deux lots ont été pourvus : lot N°1 voirie assainissement eaux pluviales entreprise retenue Colas pour un montant de 280195 € ; lot n°2 plantations, mobiliers, ouvrages ; choix de la SA Lequertier Eric, pour un montant de 54 754 €. Les travaux réseaux et effacements sont prévus d'octobre 2021 à janvier 2022 ; ceux d'aménagements de février 2022 à mai 2022.

Une subvention au titre de la DETR est demandée pour un montant de 117 232 € (autofinancement de 371 217 €).

EPF / îlot mairie : Convention opérationnelle et acquisition de l'usufruit des biens

Une opération mixte de création de logements et d'extension de la mairie en partie en réhabilitation et en partie en

construction neuve est prévue.

Ce projet nécessite l'acquisition d'emprises foncières sises Place Louis-Jourdan et rue Joseph-Liron ; il sera fait appel à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF Bretagne), qui procédera aux acquisitions nécessaires. Etant donné le projet de la commune de Pleslin-Trigavou de réaliser des travaux en cours de portage du bien par l'EPF Bretagne, il est à noter qu'un démembrement de propriété (nu propriété acquis par l'EPF Bretagne / usufruit temporaire acquis par la commune de Pleslin-Trigavou à l'euro tout au plus) pourrait lui donner de la souplesse dans la mise en œuvre de son projet et dans la gestion du bien (sécurisation...) tout en conservant le bénéfice du portage foncier. Accord des élus pour formaliser la demande d'intervention de notre collectivité auprès de l'EPF Bretagne, d'approuver la convention opérationnelle proposée par cet établissement, et d'autoriser le maire à se porter acquéreur de l'usufruit temporaire des biens cadastrés section AC n°45 à hauteur de 1€. Etant donné qu'il s'agit d'une copropriété (deux comptes de propriété distincts), il y aura deux actes d'acquisition. Les deux usufruits seront valorisés à hauteur d'un euro (1€) chacun.

Marché de voirie 2021 : avenant n°1 COLAS

Un avenant en plus-value de 1 895 € HT est motivé par des travaux d'assainissement complémentaires aux deux entrées de la rue de la Ville des champs par l'entreprise Colas.

SDE : extension de l'éclairage public route de Dinard

Les élus ont approuvé le projet d'éclairage public route de Dinard présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant restant à charge de la commune s'élevant à 3 705 €.

Point sur les travaux

Rue de Gervilly : Les travaux du Syndicat des Frémur sont terminés sur le réseau d'eau potable. Le SDE a pris la suite du chantier sur les réseaux électriques et de télécommunication. Un arrêté pour la pose d'un alternat par feux sera pris du 4 au 7 janvier 2022. Puis un arrêté de route barrée sera pris à partir du 10 janvier jusqu'au 18 février. La déviation sera mise en place par le Département. Les travaux d'aménagement se dérouleront ensuite de février à mai 2022.

Aménagement de sécurité rue du général de Gaulle et à la Bigotière : La consultation de trois entreprises de travaux publics est en cours de réalisation.

Médiathèque : La réception du chantier aura lieu en présence du maître d'œuvre et de toutes les entreprises le vendredi 17 décembre.

Dinan Agglomération

Convention relative à la mise à disposition du Service Urbanisme de Dinan Agglomération pour l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation du sol

Les élus ont approuvé pour l'année 2022 le principe de facturation des prestations dispensées par le Service Instruction de Dinan Agglomération en matière d'Autorisation D'occupation du Sol aux Communes, selon la clé de répartition 20% population DGF année N-1 dite « ticket d'entrée », 80% nombre d'actes réels instruits en année N dite « part instruction » ; ainsi que la convention formalisant les modalités financières et de fonctionnement entre Dinan Agglomération et la commune, étant précisé que Dinan Agglomération continuera d'instruire les Déclarations Préalables relevant du territoire de Pleslin-Trigavou.

Présentation du rapport d'activités 2020

Thierry Orveillon a présenté le rapport d'activités et de développement durable de Dinan Agglomération pour les actions menées au cours de l'année 2020.

Pour rappel, l'agglomération est composée de 64 communes, 932 Km², 99 000 habitants et 554 agents au 1er janvier 2020. Sa représentation est assurée par 92 élus communautaires.

Rappel des compétences de Dinan Agglomération :

- Le Développement économique,
- L'Aménagement de l'espace,
- L'Habitat,
- L'Action culturelle et sportive,
- L'Environnement,
- Le Services d'intérêt collectif.

5 enjeux majeurs ont été identifiés par le Conseil Communautaire :

- L'enjeu climatique et énergétique,
- L'enjeu économique et social,
- L'enjeu d'aménagement solidaire du territoire,
- L'enjeu de notre vivre ensemble,
- L'enjeu financier et budgétaire,

Ces enjeux doivent être pris en compte dans la réalisation de chacune des 6 compétences.

Les élus ont acté cette présentation du rapport 2020.

Questions diverses

Recrutement d'agents non titulaires ou intérimaires

Accord des élus pour avoir recours à du personnel non titulaire ou intérimaire pour les remplacements, besoins saisonniers et besoins occasionnels.

Remboursement de frais engagés dans le cadre d'un mandat spécial

Le Maire Thierry Orveillon et l'ancien maire Jean-Paul Leroy se sont rendus au congrès des Maires de France qui s'est tenu à Paris du 16 au 18 novembre 2021. Le remboursement forfaitaire ou réel des frais de transport et de mission est fixé par le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 (article 10). Conformément à l'arrêté d'application fixant le barème du taux de

remboursement, chacun des participants peut prétendre à percevoir 85,50 € pour le transport et 220 € pour les frais d'hébergement. Accord du Conseil Municipal (deux votes contre, Françoise Bichon et Bénédicte Renault).

Subvention exceptionnelle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de verser une subvention de 67 € à l'association FNACA de Pleslin Trigavou pour l'achat de médailles et drapeau.

Indemnité exceptionnelle

M. le Maire rappelle aux élus que les gens du voyage ont occupé le terrain situé aux Landes de Reine du 26 juillet au 9 août 2021. Ce terrain est habituellement exploité par Gérard Hamon, qui a subi une perte de culture estimée à 400 €. Accord des élus pour verser cette indemnité de 400 €.

Photo insolite Abeille bleue charpentière

A l'heure où l'on s'intéresse de plus en plus à la biodiversité, voici une bien jolie représentante de la famille des hyménoptères : une abeille bleue, la plus grosse abeille d'Europe, photographiée dans le jardin de Gaëlle et Joël Perrin à la Grabotais. Ce xylocope, de son nom savant, est une butineuse solitaire que l'on l'appelle aussi abeille charpentière car elle niche dans le bois où elle pond. On la trouve parfois dans les hôtels à insectes que les gens soucieux de l'environnement installent dans leurs jardins et elle affectionne particulièrement la phacélie à feuilles de tanaisie et ses fleurs violettes, une plante herbacée annuelle. L'abeille bleue ne passe pas vraiment inaperçue : une envergure allant de 45 à 50 mm, une longueur de 25 à 30 mm, et un vol rapide et très bruyant. Une espèce rare et protégée que l'on voit réapparaître dans nos campagnes, permettant, à l'instar des photos réalisées par Gaëlle et Joël Perrin, de beaux clichés colorés ! Si vous aussi vous avez des photos insolites prises sur la commune, merci de les faire parvenir par courriel sous format .jpg à l'adresse suivante : sylvie.mairiepleslin@gmail.com



LE TRIPLEX

MÉDIATHÈQUE

Mon premier est **TRIGAVOU**
 Mon second est **PLESLIN**
 Mon tout est notre nouvelle médiathèque,
 lieu de culture et d'échanges, sur 3 niveaux



Le projet

Le chantier de rénovation de l'ancien presbytère et son extension s'achèvent en ce début d'année 2022 et une nouvelle page du programme de redynamisation du bourg s'ouvre avec la médiathèque « Le Triplex ».

Véritable pôle culturel de la commune, le Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (PCSES) de la médiathèque s'articule autour de différents objectifs :

- sensibiliser au développement durable
- créer un lieu de vie et de rencontre pour tous
- prendre en compte tous les publics avec une attention particulière aux publics jeunes
- construire une identité culturelle

Les espaces

Le Triplex dispose de trois espaces chaleureux et lumineux à explorer :

Dans la nouvelle extension vitrée, un premier hall d'accueil permet de découvrir les dernières acquisitions de la médiathèque et de consulter une vingtaine de périodiques différents.

Ce hall ouvre sur le plateau de consultation qui concentre l'essentiel des 12 000 documents empruntables, de différents types : livres, cd, dvd, livres audios...

Fauteuils et canapés confortables, estrade dans l'espace jeu, points d'écoute de CD, vinyles, livre audio ou encore une fabrique à histoires interactive sont autant d'invitations à s'installer dans l'espace pour y passer un moment agréable. L'accessibilité a également été au centre de l'aménagement du plateau : des dispositifs basse vision, un espace « Facile à lire », des accessoires pour les bébés y sont prévus.

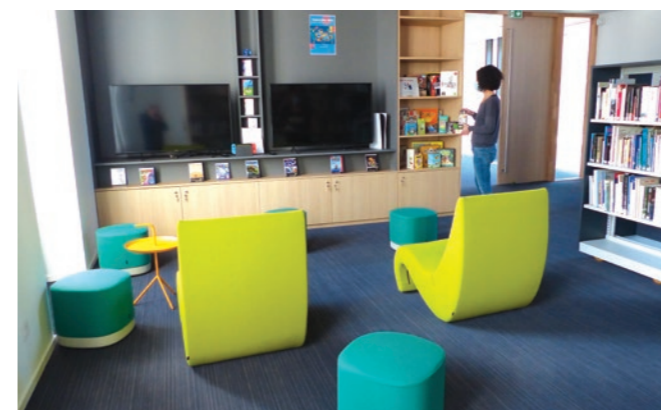


L'espace Jeunesse

Dans le prolongement du hall, la salle multimédia est un espace modulable qui se prête à différents usages selon les moments de la semaine :

- des tables de travail au sein des rayonnages de documentaires pour toute personne souhaitant profiter de l'environnement studieux de la médiathèque

- une sélection d'une quinzaine de jeux de société à découvrir entre amis ou en famille
- deux après-midi par semaine, la salle sera consacrée au jeu vidéo. A disposition des joueurs, la Nintendo Switch et la Playstation 5 permettront de se plonger dans une sélection d'une quinzaine de jeux, en solo ou à plusieurs.



La salle multimédia

Attendant à la salle multimédia, un espace dédié propose quatre postes informatiques que chacun peut utiliser sur tous les horaires d'ouverture de la médiathèque. Un soutien personnalisé à toute personne qui souhaite se familiariser avec l'environnement numérique ou résoudre une problématique précise sera assuré sur certains créneaux par un conseiller numérique, à partir du second trimestre 2022.

Pour découvrir le troisième espace de la médiathèque, il faut monter les quelques marches qui mènent au dernier niveau de l'ancien presbytère ou prendre l'ascenseur : la salle culturelle de 80 m² est équipée d'un système d'accrochage d'exposition, d'un système de vidéoprojection et d'une petite sonorisation.

C'est notamment dans cette salle que se déroulera un programme d'animation à l'année élaboré en partenariat avec des représentants d'associations, de professionnels du secteur culturel et de bénévoles de la bibliothèque. Les animations proposées s'articulent autour de 5 thématiques : le développement durable, les arts vivants, les expositions, le jeu et le numérique.



Les agents et les bénévoles de la médiathèque

Au programme

Au premier semestre 2022, l'exposition « Triptyques » ouvrira la saison culturelle en présentant les photos des lauréats du concours photo lancé par la commune en novembre.

Nous accueillerons ensuite l'artiste plasticienne Soco, familière de Pleslin Trigavou, qui nous proposera son exposition sensorielle « Nature ».

Suivront également une exposition sur le Burkina Faso en collaboration avec l'association Boromo Rance Frémur, des spectacles de danse, des animations dédiées à la petite enfance, un temps fort artistique et ludique autour du recyclage, des projections de courts métrages d'animation, des animations numériques...

Retrouvez toutes les dates et le détail des prochaines animations sur la page du Triplex du site internet de la commune : <https://www.pleslin-trigavou.fr>

Pour être tenu au courant des animations par courriel, il suffit de s'abonner à la lettre d'info de la Médiathèque sur le site du réseau Lirici : https://lirici.dinan-agglomeration.fr/lettre_d_info



L'exposition sensorielle « Nature », de Soco

Mise à disposition des salles

Les différents espaces pourront également être mis à disposition des associations de la commune et des environs, des groupes de citoyens qui souhaiteraient mettre en place des activités (formations de pair à pair etc...), de l'EPHAD, du service jeunesse, des assistantes maternelles etc...

Les modalités de mise à disposition seront fournies sur simple demande à l'adresse suivante : culture.pleslin.trigavou@orange.fr

Public scolaire

Les classes des trois écoles de la commune seront accueillies régulièrement et profiteront également du programme d'animations.

La bibliothèque de Trigavou sera désormais consacrée à l'accueil des classes de l'école Charles-Josselin pour le prêt de livres.

Les horaires d'ouverture

Lundi : 16h30 - 18h30
Mardi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 10h30 - 12h30 et 14h - 18h
Judi : fermé
Vendredi : 11h-13h et 16h30 - 20h30
Samedi : 10h30 - 12h30 et 15h - 18h

Espace jeu vidéo ouvert le mercredi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 15h30 à 17h30

Mail : bibliothequepleslin@orange.fr
 Tél : 02.96.27.57.34

Abonnement

L'abonnement à la médiathèque est gratuit pour tous et permet d'emprunter 12 documents pour quatre semaines. L'accès au Triplex est libre, abonné ou non. Une boîte de retour est disponible en façade Nord du bâtiment.

Réseau Lirici

La médiathèque fait partie du tout nouveau réseau de bibliothèques de Dinan Agglomération «Lirici» qui permet aux abonnés de bénéficier de nouveaux services : un site internet commun, une application mobile et une carte unique de prêt pour emprunter dans 29 bibliothèques. Le retour des documents se fait cependant dans la bibliothèque d'emprunt.

Contexte sanitaire

Pass sanitaire obligatoire pour les plus de 12 ans. Contrôle obligatoire à la banque d'accueil de la médiathèque. Masques obligatoires pour tous à partir de 6 ans.

La Médiathèque en quelques chiffres

L'opération financière du TRIPLEX se comptabilise « elle aussi » en trois chapitres.

1 Le coût

| | |
|---------------------------------------|-------------------|
| Les études | 186 187.60 € HT |
| Les travaux | 1 396 181.40 € HT |
| L'aménagement (mobilier / multimédia) | 105 000.00 € HT |

L'enveloppe travaux prend en compte les avenants (modifications des travaux en cours de chantier validées en conseil municipal) qui sont venus augmenter le coût des travaux prévus de seulement 46 274 .33 € HT soit 3.43 %.

Un projet répondant aux ambitions du 1 % artistique sera défini ultérieurement pour un montant de 14 000 € HT.

2 Le financement

| | |
|--|-----------------|
| L'AMI (Redynamisation des bourgs) | 258 680.00 € HT |
| La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) | 754 033.00 € HT |
| L'auto financement | 674 656.00 € HT |

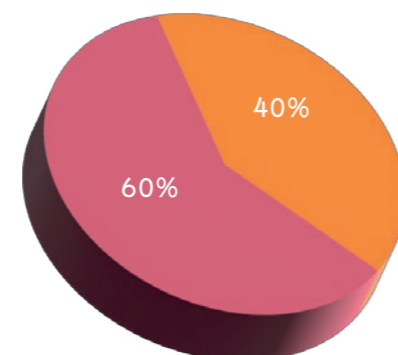
Le montant des subventions représente une enveloppe de plus d'un Million d'euros soit 60 % du cout global (Précisément 1 012 713 €).

3 Le fonctionnement

- Un budget prévisionnel en augmentation de 37 500 € par an
- Un budget supplémentaire d'achat de livres et DVD de 16 000 € pour 2021
- Une enveloppe annuelle de 10 000 € pour l'animation culturelle et numérique
- Une aide de la DRAC pour le fonctionnement d'un montant de 89 500 € sur 5 ans
- Une subvention CNIL pour les achats de livres de 4000 €
- Soit un financement complémentaire pour le fonctionnement de 93 500 €

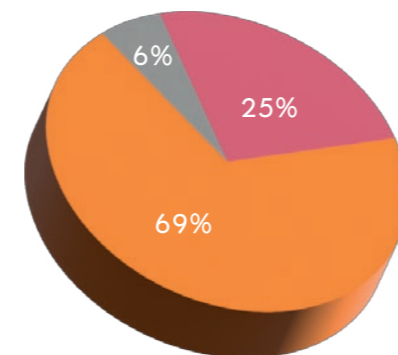
FINANCEMENT

- Subvention
- Auto-financement



SUBVENTIONS

- AMI Redynamisation DSIL
- DRAC Construction/études
- DRAC Mobilier/informatisation



Recensement de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées

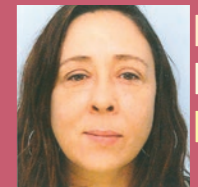
Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.



VOS AGENTS RECENSEURS



Catherine Josselin
DISTRICTS 12-17



Emilie Du Fours
DISTRICTS 10-14-16



Isabelle Dupont
DISTRICT 11



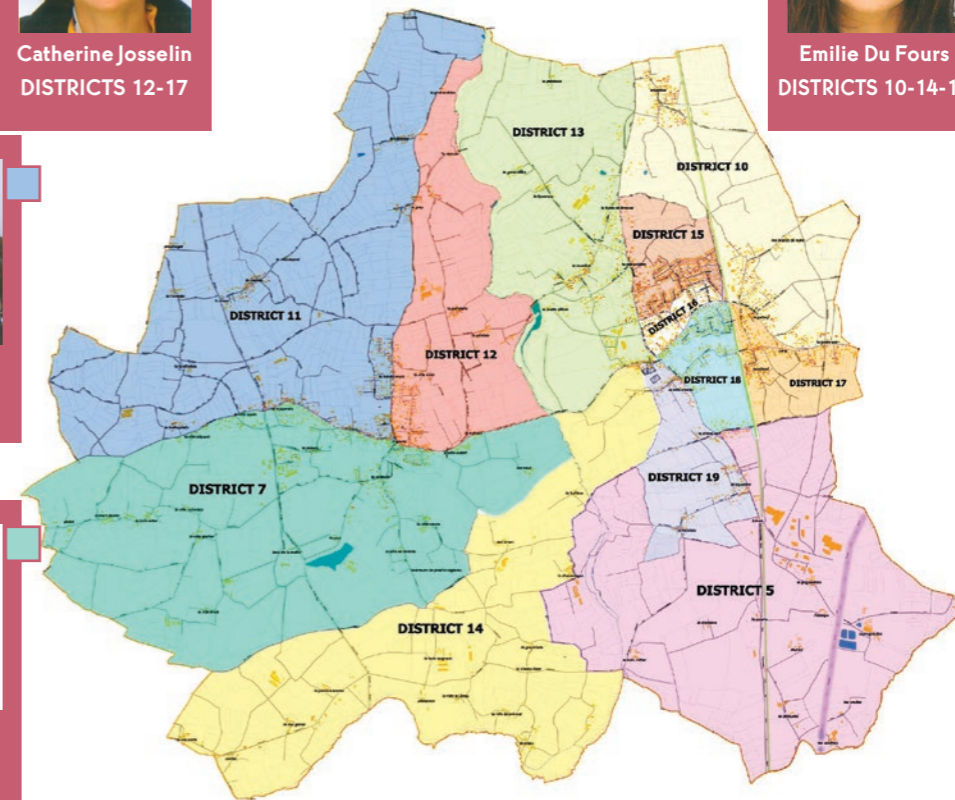
Anne-Marie Veau
DISTRICTS 18-19



Nathalie Bouvier
DISTRICT 7



Christelle Hamon
DISTRICTS 5-13-15



Populations municipales au 01/01/2019

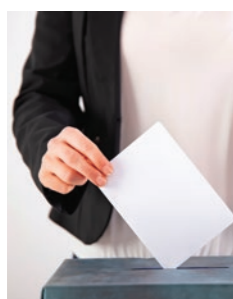
CANTON DE PLESLIN TRIGAVOU

| COMMUNES | Nombre habitants | Variation en % / 2013 |
|------------------------|------------------|-----------------------|
| Pleslin Trigavou | 3 775 | +1.70 |
| Beaussais-sur-Mer | 3 757 | +1.90 |
| Plouër-sur-Rance | 3 551 | +0.70 |
| Taden | 2 524 | +1.60 |
| Saint-Samson-sur-Rance | 1 637 | +1.00 |
| Lancieux | 1 558 | +0.50 |
| La Vicomté-sur-Rance | 1 092 | +1.40 |
| Langrolay-sur-Rance | 958 | +1.70 |
| Trémereuc | 711 | +0.30 |
| TOTAL | 19 563 | |

DINAN AGGLOMERATION :

| LES 10 COMMUNES LES PLUS PEUPLÉES | Nombre habitants |
|-----------------------------------|------------------|
| Dinan | 14 407 |
| Lanvallay | 4 195 |
| Quévert | 3 976 |
| Pleslin Trigavou | 3 775 |
| Plouër sur Rance | 3 551 |
| Saint Cast le Guildo | 3 308 |
| Plancoët | 2 981 |
| Pleudihen sur Rance | 2 968 |
| Broons | 2 902 |
| Trélivan | 2 574 |
| TOTAL | 44 637 |

Elections 2022



Dates des élections

Présidentielles : 10 et 24 avril 2022
Législatives : 12 et 19 juin 2022

Dates limites d'inscription sur les listes électorales

Présidentielles : 4 mars 2022
Législatives : 6 mai 2022

Demande d'inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire soit auprès de la mairie ou via le site internet service public.fr en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent. (L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans suite à la journée de citoyenneté mais il est conseillé de le vérifier auprès de la Mairie)

Cartes d'électeurs

L'année 2022 est une année de refonte des listes électorales et par conséquent une nouvelle carte sera transmise par voie postale début avril pour tous les électeurs.

A noter : En cas de changement d'adresse au sein de la même commune, vous devez impérativement le signaler aux services élections pour mettre à jour votre inscription avant le 4 mars 2022.

Le vote

Les Bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h : bureaux de vote 1 et 2 à la mairie de Pleslin et le bureau 3 à la salle des fêtes.

Une pièce d'identité est obligatoire lors du vote : Carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans, passeport en cours de validité, permis de conduire, carte vitale-carte d'invalidité-carte de chasse avec photo.

Merci de venir également avec votre carte d'électeur afin de faciliter la recherche sur les listes d'émargement.

Procurations à compter du 1^{er} janvier 2022 : ce qui change pour l'électeur

Deux possibilités pour établir une procuration : Cerfa papier (en ligne 14952*03) ou sur le site : www.maprocuration.gouv.fr, dans les deux cas il faut se déplacer soit au commissariat, soit à la gendarmerie ou au consulat pour faire valider votre identité et valider votre procuration.

Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France. Ce plafond est porté à deux, si une des deux procurations au moins est établie à l'étranger.

NAISSANCES

| | | |
|-----------------------------|-------------------------|------------|
| • Malo Fouré | 2 rue du Champs Bily | 22/06/2021 |
| • Calie Oberlé | 47 bis la Grabotais | 16/09/2021 |
| • Ambre Violet | 8 lot. de la Guyonnais | 18/10/2021 |
| • Giorgio Gourret | 11 domaine de la Vallée | 23/10/2021 |
| • Enora Brouard Guégo | 41D route de Langrolay | 30/10/2021 |
| • Victoire Picardat Cordier | 2 rue du Léon | 21/11/2021 |
| • Agathe Bouguet | 30 rue de Gervily | 30/11/2021 |
| • Ninah Glot Lebret | La Rochette | 15/12/2021 |
| • Eoden Gautier | 13 rue de l'Argoat | 23/12/2021 |

Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits pleslinois trigavouas.

MARIAGES

• Clément Cos et Mathilde Forgeot
14 rue de l'Argoat
20/11/2021

PACS

• Benjamin Dufait et Sean Le Muet
13 rue du Goëlo
26/10/2021

• Romain Lemarié et Marguerite Denis
39 La Boutronnais
26/10/2021

• Cyrille Boivent et Charlène Hentic
15 Le Gallery
27/10/2021

• Manuel Glot et Laura Lebret
La Rochette
10/01/2022

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur

DÉCÈS

- Olivier Ray né le 18/12/1974 décédé le 30/12/2020 à Nice
- Jeannine Atmani née Bécard le 08/12/1939 décédée le 23/09/2021 à Médis
- Francis L'Hermite né le 25/01/1934 décédé le 24/09/2021 à Dinard
- Jean-Yves Bouvier né le 03/02/1946 décédé le 06/10/2021 à Pontoise
- Guy Ménier né le 22/12/1930 décédé le 09/10/2021 à Longjumeau
- Pierre Perrot né le 27/02/1930 décédé le 18/10/2021 à Dinan
- Marcel Cohas né le 25/04/1935 décédé le 21/10/2021 à la Résidence de l'Orme
- Loïc Coirre né le 08/06/1946 décédé le 02/11/2021 à Dinan
- Philippe Jaéger né le 21/10/1968 décédé le 16/11/2021 à Pleslin Trigavou
- Yvette Cluzaud née Justin le 09/07/1930 décédée le 16/11/2021 à Mayenne
- Corinne Roccon née Gatellier le 22/01/1953 décédée le 19/11/2021 à Saint-Malo
- Micheline de Saint Jean né le 03/03/1930 décédé le 28/11/2021 à Dinan
- Alain Even né le 25/03/1957 décédé le 19/12/2021 à Pleslin Trigavou
- Jeannie Davy née Grascoeur le 11/12/1932 décédée le 23/12/2021 à Dinan
- Juliette Josselin née le 12/04/1928 décédée le 23/12/2021 à Taden
- Paul Gouel né le 01/03/1929 décédé le 28/12/2021 à Dinan
- Marie Morel née Rogon le 13/11/1925 décédée le 29/12/2021 à la Résidence de l'Orme
- Michel Chauvel né le 17/08/1956 décédé le 10/01/2022 à Saint-Malo
- André Legrand né le 12/04/1930 décédé le 18/01/2022 à Plancoët
- Henri Davy né le 11/10/1937 décédé le 21/01/2022 à Dinan
- Eric Rochard né le 16/06/1966 décédé le 22/01/2022 à Dinan

Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.

Hommage à l'abbé Guy Marchand

Guy Marchand était un homme profondément attachant et disponible, un grand humaniste, très impliqué dans la vie sociale de notre commune.

Ordonné prêtre le 30 juin 1962, l'abbé Guy Marchand est décédé à l'âge de 86 ans ; il fut recteur de Pleslin Trigavou à partir de 1997, puis curé de la paroisse de Ploubalay de 2006 à 2011. Pendant toute cette période, il occupait le presbytère de Pleslin Ses obsèques ont été célébrées le lundi 8 novembre en l'église Saint-Malo de Dinan. A l'issue de la cérémonie religieuse, un hommage au drapeau de la FNACA de Pleslin Trigavou Trémereuc lui a été rendu. L'abbé Guy Marchand repose au cimetière de Saint-Carné.



60 années d'union pour Maria et Bernard Choanier

Samedi 6 novembre 2021, Maria et Bernard Choanier ont fêté leurs noces de diamant, entourés de leur famille et amis, soixante ans après leur union. Maria est née en 1940 à Trébéfour. Ses parents étaient de petits agriculteurs et son père, Jean, a été élu durant 18 ans avec les maires Pierre Vétier et Jean Ohier. Elle a travaillé comme garde-barrière, puis dans un hôtel avant de se consacrer à l'éducation de ses enfants.

Bernard est né à Taden en 1938. Après son certificat d'études, il est apprenti boulanger à Saint-Samson puis à l'âge de 15 ans il devient marin en Rance, embarqué comme mousse sur un bateau de Pleudihen le « Maryvonne ». En 1956 il embarque comme novice sur les bancs de Terre-neuve jusqu'en 1964. Il reprend alors l'activité de son père, couvreur à Taden jusqu'à l'âge de la retraite.

De leurs quatre enfants, Bernard, Philippe, Didier et Sylvie, sont nés 15 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants.



Après avoir retracé les principales étapes de la vie de Madame et Monsieur Choanier, Jean-Paul Leroy, adjoint au Maire, a relu l'acte de mariage célébré par le maire, Pierre Vétier, le 3 avril 1961.

Félicitations à Maria et à Bernard pour ce rare et beau parcours de vie.

Minorité

Nous vous offrons nos meilleurs vœux pour 2022.

Lors du conseil municipal du 15 dec 2021, nous avons voté contre le remboursement des frais engagés lors du salon des maires. La personne accompagnatrice n'est pas une obligation et le concitoyen n'a pas à payer les frais supplémentaires d'un montant de 300.50€ dans ces moments difficiles que nous traversons tous.

Nous allons accueillir de nouveaux commerces en 2022, cela va redynamiser le centre ville. Nous émettons des réserves quand aux places de stationnement qui ne sont pas plus nombreuses. Nous sommes une commune rurale sans transports en commun, donc obligé de nous déplacer en voiture.

N'hésitez pas à nous contacter
Contact.pleslin.trigavou.2020@gmail.com

L'ancienne bibliothèque

L'ancienne bibliothèque de Pleslin transformée en local provisoire pour accueillir tous les jeunes.



Le Téléthon

Le Téléthon champêtre à l'étang des Ecouailles et le don d'une association ont permis de collecter 7 360 euros.

Cette année le Téléthon s'est déroulé en deux temps : Le premier s'est déroulé dans des conditions météo exécrables : « il fallait y croire ».

Malgré tout, grâce à une poignée de bénévoles et quelques associations, au prêt d'un barnum par un particulier et le soutien d'un commerçant, la présence du Téléthon a été assurée sur notre commune.

Les dons, la vente de galettes saucisses et de vin chaud ont rapporté 2 360 euros.

Dans un deuxième temps, avec un chèque de 5 000 euros, le Billard Club a également mis la main à la poche. Son président Claude Lebon et le trésorier Fabrice Poulin, expliquent : « Il s'agit du fruit de l'organisation de championnats. Nous avons déjà remis 3 000 euros pour la même cause en 2015. Désormais, le club est en sommeil, car personne ne souhaite prendre le relais à la tête de l'association. C'est pourquoi, avec les fonds restants, il a été décidé d'aider des causes qui touchent les enfants ».

Les dons récoltés ont été remis à Gérard Gesret, délégué départemental pour le Téléthon, qui souligne : « Ces dons sont les bienvenus, car nous connaissons une année charnière pour le Téléthon. Les laboratoires privés ne travaillent pas sur des recherches qui touchent peu de personnes et sont donc peu rentables alors l'AFM a été obligée de construire un cinquième laboratoire, afin de poursuivre le développement de la thérapie génique. »



Les colis des Aînés

Comme en 2020, en raison de la Covid, cette année encore, il n'y pas eu de repas des Aînés à la salle des fêtes. Par conséquent, le CCAS a confectionné presque 400 colis destinés aux personnes nées avant 1947.

En effet, notre commune compte 340 personnes de plus de 75 ans, auxquelles s'ajoutent la soixantaine de résidents de l'EHPAD de l'Orme. Comme l'an passé, les membres du CCAS ont opté pour des produits locaux uniquement.

Par la suite, la distribution de ces colis a été assurée par l'ensemble des conseillers municipaux.

Le Maire souligne : « Pour les élus, la distribution des colis est un moment privilégié ; particulièrement apprécié de tous par les temps difficiles que nous traversons. »



Le service jeunesse : opérationnel et actif !

La politique jeunesse se décline sous plusieurs axes :

• Au quotidien

Un local provisoire est désormais ouvert à tous les jeunes de Pleslin Trigavou scolarisés au collège ou au lycée, le mercredi après-midi de 14 à 18 h et le vendredi soir de 18 h 30 à 20 h dans l'ancienne bibliothèque de Pleslin. William Devaux, animateur Sport et Jeunesse communal, accompagnera les jeunes durant ces temps informels. Le fonctionnement et les horaires sont modifiables en fonction des besoins et projets exprimés.

Ce lieu de rencontre et de convivialité vivra au rythme du collectif et permettra aussi un accueil individualisé. Toute proposition sera entendue et étudiée, puis à construire et à mettre en place en groupe. Dans un premier temps, il s'agit d'aménager ce local en fonction des intérêts communs, et d'y passer du bon temps. La programmation d'activité s'établira avec les jeunes impliqués dans ce nouveau lieu qui leur est destiné.

William : « je suis impatient de vous retrouver pour poursuivre l'aménagement du local et vous accompagner dans la réalisation de vos projets ! »

• Durant les vacances scolaires

Désormais, des sessions d'animations, une semaine à chaque vacances, doivent permettre aux jeunes de découvrir de nouvelles activités, de pratiquer entre pairs et d'impulser de nouveaux projets culturels, sportifs ou artistiques. Les valeurs de respect, partage et solidarité y sont de mise, tout comme la notion de plaisir.

La première session de loisirs vacances de la Toussaint a permis de réunir de nombreux jeunes autour de différentes activités dont le char à voile, la découpe de citrouilles et une soirée conviviale, entre autre. Le futsal a rencontré un franc succès avec six équipes inscrites pour un total de 40 jeunes de 12 à 17ans.



A l'occasion des vacances de février, William propose un planning d'activités pour la semaine du 14 au 18 février. Au programme pour les 13-17 ans, activités sportives, sortie Aquamalo, gaming, atelier cuisine et soirée à définir tous ensemble. Attention places limitées !



Réservation : anim.pleslin.trigavou@orange.fr ou au 07.57.10.71.80

Le dispositif Argent de poche, à destination des jeunes de 16 à 18 ans, est maintenu en fonction de la situation sanitaire. Il permet d'obtenir une indemnité en échange de travaux dans la commune. Une session est prévue le jeudi 16 février 2022. Dossier d'inscription et autorisation parentale en mairie.

• La citoyenneté

S'exerce dans chacune des activités proposée par la municipalité. De plus, le CMJ s'installe ces jours ci (à lire dans l'article suivant).



Vacances d'hiver

13 - 17 ans Pleslin Trigavou

*Local jeunes 13 rue Léon Pépin "ancienne bibliothèque"
Réservation: anim.pleslin.trigavou@orange.fr
Contact: 07.57.10.71.80

LUNDI 14/02

Flag foot

14H - 18H GYMNASSE

MERCREDI 16/02

Atelier cuisine

Salle Lesaichot 14H - 18H

VENREDI 18/02

animation gaming

médiathèque 14H - 18H

MARDI 15/02

Atelier bricolage

décoration 14H - 18H *

JEUDI 17/02

sortie Aquamalo 5€

14H - 18H

VENREDI 18/02

soirée

19H - 22H *

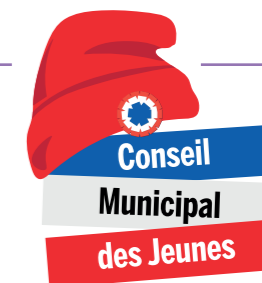
LUNDI 14/02

prépa soirée du vendredi

18H - 20H *

anim_pleslin_trigavou

Le Conseil Municipal des jeunes



La mise en place d'un CMJ participe à la définition de la politique jeunesse et est un outil d'exercice à la citoyenneté, à la participation des enfants et des jeunes à la vie communale. Il peut donner le goût de l'engagement, et permet d'instaurer le dialogue entre élus communaux et le public jeune.

Le CMJ permet de faire participer la jeunesse à l'élaboration de projets d'intérêt général. En mettant en place un CMJ, la municipalité offre à la jeunesse de Pleslin Trigavou la possibilité de s'exprimer, de représenter ses pairs et d'être force de proposition auprès des acteurs locaux.

Le CMJ est une instance consultative dont le règlement est disponible sur le site de la commune ou en mairie.

Les élections pour le Conseil municipal des jeunes ont eu lieu début décembre dans les écoles primaires communales. L'implication de William Devaux et des membres des équipes éducatives ont permis un réel succès de ces élections. En effet, ce sont au total 23 jeunes de primaire qui ont manifesté leur intérêt pour la vie de leur commune. Nul doute que ce seront des citoyens investis ! Remercions-les d'ores et déjà. Les collégiens ont également pu échanger sur ce thème lors de temps balisés aux collèges.

Les candidats plus âgés ont été validés par le conseil municipal de décembre. En effet, ils sont au nombre de six. Quatre sièges restent à pourvoir. L'accueil fait à cette initiative doit être souligné tant dans nos écoles qu'aux collèges, ce qui a permis une communication efficace.

Ce sont donc 13 conseillers et trois suppléants, élus pour un mandat de deux ans, qui prennent part à l'assemblée d'installation du CMJ en présence de la municipalité et des membres de la commission jeunesse :

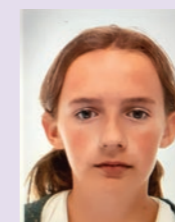
En primaire : Sidwenn Menard, Sofia Bertron, Maxence Delors Denis, Erwann Pietruszewski, Anna Fleurot Chollet, Alice Le Guellan, et Gabriel Huck (suppléant) Maiwen Bourget et Lise Razafimamonjirilalao (suppléantes).

Collèges : Lyne Hardouin, Jules Granger, et Bastien Marie.

Lycées : Emma et Apolline Hervé, Camille Riou et Mélissa Begou Duclos.

Il s'agit pour cette première de faire connaissance, d'éventuellement amender puis ratifier le règlement qui précisera les modalités de réunion et les différentes commissions. Félicitations ! Et au travail... !

Les conseillers et suppléants



Sidwenn Menard



Sofia Bertron



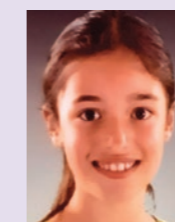
Maxence Delors Denis



Erwann Pietruszewski



Anna Fleurot Chollet



Alice Le Guellan



Gabriel Huck



Maiwen Bourget



Lise Razafimamonjirilalao



Lyne Hardouin



Jules Granger



Bastien Marie



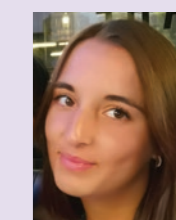
Emma Hervé



Apolline Hervé



Camille Riou



Mélissa Begou Duclos



Rue de Gervily



et le raccordement de la fibre optique prévus pour notre commune en 2026 !

La rue de Gervily étant intégralement située sur la route départementale RD 28, les travaux de terrassement se font soit sous feux alternat, soit par route barrée avec déviation par Trélat pour les poids lourds et par les routes communales pour les véhicules légers. Devons-nous rappeler les règles de prudence lorsqu'il y a des ouvriers sur un chantier ?! Après appel d'offres c'est la société Colas qui a été retenue pour réaliser le remplacement de la conduite d'eau pluviale et les travaux de surface. L'entreprise Lequertier de Saint-Jouandes-Guéréts a été la mieux disante pour la création d'espaces verts. Les plantations ne seront réalisées qu'à l'automne 2022.

Le chantier a démarré en novembre par la réhabilitation du réseau d'eau potable. Cette rénovation de réseau a été confiée à SATEC de Vildé Guingalan, le cabinet Infraconcept en assurant la conception et le contrôle. Le syndicat des Frémur (Frémur de la Frénaye et Frémur de la Baie de Lancieux) étant le maître d'ouvrage de l'opération chiffrée à 76 669 € TTC. Désormais, c'est l'entreprise ERS de Taden sous l'égide du Syndicat Départemental d'Énergie qui réalise les travaux de renforcement et d'effacement des réseaux d'électricité et de télécommunications. Le génie civil étant étudié pour le tirage



Réfection voirie 2021 et 2022

La société Colas adjudicataire du marché de réfection des voies (allée du Petit Bois, de la Basse- Bigotière, de la Ville Des-champs, de la contre allée de la rue Léon Pépin), a pu terminer la mise en place du tapis d'enrobé avant la saison hivernale. L'entreprise Antram s'est vue confier la bicouche de l'impasse de la Rougerais et l'enrobé du début du Chemin des Druides, elle n'a malheureusement pu achever le goudronnage du la-voir à la rue des Mégalthes. Ces travaux seront effectués au printemps 2022.

Dans le cadre de l'entretien des routes de liaison assuré par Dinan Agglomération, la part communale de 2021 affectée à la communauté d'Agglomération sera ajoutée à celle de 2022 et après concertation avec Dinan Agglomération, il a été décidé de rénover l'axe Saint Goudas- Les Aubriais jusqu'en limite de Taden. Cette réfection de chaussée devrait être assurée avant l'été.



Allée de la Basse Bigotière



Chemin des Druides

Réseau d'eau pluviale au Pont-Jacob

Fin décembre 2020 après une saison hivernale pluvieuse ponctuée par une pluie diluvienne, la chaussée de la rue François-Mitterrand a été submergée et une habitation a eu les pieds dans l'eau. Après une demande faite auprès de la préfecture, la municipalité a été autorisée par la police de l'eau à faire poser une conduite de trois tuyaux de diamètre 400 mm en traversée de la route Pleslin Dinard. Ces canalisations ne serviront peut être que très rarement, mais avec les à-coups climatiques dont la presse se fait quotidiennement l'écho, il était préférable de garantir la sécurité de la route et des maisons pour les années à venir. Ces délicats travaux, tant par la présence de tous les réseaux des différents concessionnaires : eaux usées, pluviales, potable, gaz, électricité, télécommunications, que par la rapidité à faire réaliser le génie civil sous déviation par la Butte de Broons ont été confiés à l'entreprise Ouest TP.



Voie douce route de Langrolay

Le cabinet Urba Réal retenu pour réaliser l'étude et le suivi des travaux a rendu sa copie, il a suivi les préconisations de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités 22. A savoir, faire ralentir les véhicules pour les amener du pôle vélo des Landes de Reine au tourne-à-gauche à une vitesse normalisée en agglomération. La création de la voie douce aux Landes de Reine se fera par le champ acquis voilà quelques années par la commune. Nous espérons les travaux réalisés durant le premier semestre. Quant à la plantation du verger sur le parking enherbé et stabilisé du pôle vélo, elle sera effective à l'automne hiver 2022.



Rénovation thermique des bâtiments communaux

Les difficultés des entreprises à obtenir des fournitures et du personnel qui passe au travers les gouttes de la COVID a plombé le calendrier de la rénovation thermique de l'ancienne maison des instituteurs rue Léon-Pépin. Le conseiller en énergie partagé Yvan Le Tennier de Dinan Agglomération a préparé le dossier et la municipalité l'a transmis aux entreprises concernées. La rénovation de cet ancien logement de fonction ne sera effective qu'à la fin du premier semestre.

Fauchage – Débroussaillage

Il faut le dire, et le rappeler encore, le temps du broyage des talus et accotements en haute saison est proscrit. Désormais, il faut appliquer le fauchage tardif afin d'aider la biodiversité à survivre. En effet, la faune (insectes-oiseaux-petits mammifères), et la flore (plantes mellifères, fleurs) ont besoin de ce corridor écologique pour se reproduire, se nourrir, de plus ces bandes enherbées luttent contre l'érosion et freinent les pesticides, fongicides et autres nitrates, à rejoindre trop rapidement les cours d'eau... Pour faciliter la sécurité routière une première coupe à plat est effectuée sur les accotements, puis plus tard en saison un débroussaillage est fait sur les talus. Cette pratique est encouragée par les instances environnementales mais également par une grande majorité de nos concitoyens qui ont compris cette façon de procéder, seuls de très rares frondeurs contestent cette méthode !

Curage des douves

Le schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du territoire Rance-Frémur-Baie de Beausais préconise de ne plus curer les douves trop profondément et trop régulièrement, il est préférable de laisser l'herbe jouer son rôle de filtre, voire de « zone humide ». Bien évidemment ce raisonnement a ses limites et il n'est pas question de laisser nos dizaines de kilomètres de routes communales baigner avec des douves pleines d'eau et que notre voirie se comporte comme une éponge. Aussi, les ponts obsolètes des entrées de champ dont le diamètre et la longueur ne sont pas suffisants seront systématiquement levés, les buses vétustes remises en bordure du champ.

Après discussion avec le monde agricole, il ressort que la largeur des entrées de champ avec les engins agricoles d'aujourd'hui doit être au minimum d'une barre d'hydro-tube de 6 m et de diamètre 300 mm.

Stationnement limité ou gênant

Une réflexion est en cours pour une limitation dans le temps de certaines places de stationnement. De nombreuses collectivités mettent en place des zones bleues afin d'éviter les voitures ventouses. En effet, si le covoiturage est de plus en plus dans l'air du temps et nous ne pouvons que nous en réjouir, il ne faut pas pour autant que les conducteurs qui deviennent passagers durant a journée, voire plus, laissent leur véhicule sur des places statiques de nos bourgs. Ces emplacements doivent être réservés aux commerces et services.

A plusieurs reprises le bulletin municipal a relayé les doléances des piétons, et notamment des parents qui ne peuvent accéder avec leurs enfants aux écoles car des automobilistes ont stationné leur voiture sur les trottoirs, lorsque ce n'est pas sur les passages réservés aux piétons...

Devons-nous rappeler également que les voies douces ont été créées pour permettre aux marcheurs de circuler en toute sécurité et de ne pas « butter » sur des véhicules dont le stationnement contrevient à la loi ?

La gendarmerie a été prévenue et a déjà sévi et elle continuera de le faire.



Impasse François Mitterrand

Si pendant plusieurs décennies, la circulation des véhicules des résidents de l'ancien bâti ne posait pas trop de problèmes, l'ajout de maisons neuves n'a pas facilité la circulation automobile. Aussi la municipalité a négocié l'achat d'une bande de terrain auprès d'un riverain afin d'élargir cette ruelle en cul de sac... Outre la négociation du terrain et son bornage, la mairie a confié à l'entreprise Jean-Yves Chemin l'arrachage de la haie de lauriers palmés et l'implantation d'une nouvelle clôture grillagée, ainsi que le déplacement de deux poteaux téléphoniques par l'opérateur Orange. L'élargissement de cette impasse va certes aider la conduite automobile sans toutefois permettre le stationnement des voitures en tout endroit de la ruelle.



Déclaration et taxe sur les abris de jardin

Qu'il s'agisse d'un simple cabanon ou d'un petit chalet, l'abri de jardin, dès qu'il dépasse les 5 m², fait l'objet d'une taxe d'aménagement à payer. Toutefois, lors du Conseil Municipal de novembre 2021, la commune de Pleslin Trigavou a reconduit l'exonération de cette taxe pour la part communale, pour les abris de jardin, les pigeonniers et les colombiers soumis à déclaration préalable, c'est-à-dire ceux d'une surface de plancher inférieure à 20 m². Néanmoins, une autorisation d'urbanisme (Déclaration Préalable) est systématiquement à faire en mairie lorsque la surface excède 5 m² !

DÉCLARATION PRÉALABLE

| N° DÉCLARATION | ADRESSE DU TERRAIN | PRÉCISION DES TRAVAUX |
|----------------|--------------------------------|---|
| 02219021C0119 | Le Bois de la Motte | Rénovation d'un bâtiment |
| 02219021C0129 | 7 route de Dinard | Pose d'un portail |
| 02219021C0130 | 14 le Chêne Vert | Isolation par l'extérieur d'une maison individuelle |
| 02219021C0132 | 9 la Peltrie | Création d'un appentis en bois |
| 02219021C0133 | 10 A rue du Frémur | Pose d'une clôture |
| 02219021C0136 | 17 rue de l'Argoat | Extension de la maison |
| 02219021C0137 | 10 l'Orme | Installation d'une centrale photovoltaïque |
| 02219021C0140 | 64 la Bigotière | Changement de la porte d'entrée |
| 02219021C0141 | 15 rue Alexis Renouvel | Pose d'un conduit d'évacuation de chaudière extérieur |
| 02219021C0142 | 13 rue des Mégalthes | Rénovation et isolation de l'extérieure |
| 02219021C0143 | 54 la Rouxière | Création de deux fenêtres de toit sur l'extension |
| 02219021C0144 | 15 rue de l'Argoat | Création d'une extension |
| 02219021C0145 | 14 chemin de Riquamus | Modification d'une baie vitrée en porte d'entrée et fenêtre |
| 02219021C0146 | 20 bis rue François Mitterrand | Pose d'un portail |
| 02219021C0147 | 55 bis la Grabotais | Construction d'un abri de jardin et d'un auvent non clos |
| 02219021C0148 | 13 rue du Frémur | Pose d'une clôture |
| 02219021C0149 | 32 le bois Rolland | Création d'un garage et d'une pièce au-dessus |
| 02219021C0150 | 2 la Ville des Champs | Pose d'un portail et d'un portillon |
| 02219021C0151 | 22 bis route de Langrolay | Pose d'un portail |
| 02219021C0152 | 5 rue du Général de Gaulle | Pose d'une clôture, portail et portillon |
| 02219021C0153 | 6 domaine de la Vallée | Extension d'une construction existante |
| 02219021C0156 | 33 Le Chêne Vert | Création d'une piscine |
| 02219021C0157 | 71 la Boutronnais | Pose d'une pergola et d'une clôture |
| 02219021C0160 | 7 route de Dinard | Construction d'un carport |
| 02219021C0161 | 25 la Vieux Ville | Extension, surélévation, et création de menuiseries |
| 02219021C0162 | 25 la Vieux Ville | Remplacement et création de menuiseries sans modification de surface |
| 02219021C0163 | 25 la Vieux Ville | Transformation du garage en chambre avec modification des menuiseries |
| 02219021C0164 | 30 la Boutronnais | Edification d'un mur de clôture |
| 02219021C0165 | 44 route de Langrolay | Pose d'une clôture |
| 02219021C0166 | 5 rue du Puits de la Gare | Remplacement des fenêtres, portes et portes-fenêtre. |
| 02219021C0167 | 54 Trébéfour | Création d'un abri de jardin |
| 02219021C0169 | 7 route de Dinard | Pose d'un abri de jardin |
| 02219021C0172 | 25 la Vieux Ville | Extension d'une maison d'habitation individuelle |
| 02219021C0173 | 6 rue des Sports | Pose de panneaux solaires |

PERMIS DE CONSTRUIRE

| N° PERMIS | ADRESSE DU TERRAIN | PRÉCISION DES TRAVAUX |
|---------------|-------------------------|---|
| 02219021C0011 | 38 Cana | Démolition/modification de la façade Sud, terrasse sur pilotis, clôture en limite Ouest |
| 02219021C0015 | 24 rue Léon Pépin | Remplacement de la vitrine, d'une porte de garage par des châssis vitrés + accès PMR |
| 02219021C0018 | La Bréhaudais | Construction d'une porcherie maternité et la modification des façades existantes |
| 02219021C0024 | 12 C route de Langrolay | Construction d'un garage avec une petite zone atelier |
| 02219021C0035 | ZA Beausejour | Création d'une extension/auvent en partie Sud et création d'un extension en partie Nord |
| 02219021C0040 | Les Aubriais | Création d'un bâtiment à des fin de chambre froide et séchoir, plus auvent carport |

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

| N° PERMIS | ADRESSE DU TERRAIN | PRÉCISION DES TRAVAUX |
|-------------------|--------------------|--|
| 02219021C0019 M01 | 6 D rue de l'école | Réduction longueur garage et modification largeur façade |
| 02219019C0048 M01 | 7 route de Dinard | Changement de couleur d'enduit, couvertures en ardoises naturelles et clôture non réalisée |
| 02219019C0024 M01 | ZA Beausejour | Création d'une porte de 100 x 210 en façade ouest |

PERMIS DE DEMOLIR

| N° PERMIS | ADRESSE DU TERRAIN | PRÉCISION DES TRAVAUX |
|---------------|---------------------------|--|
| 02219021C0005 | 4 rue François Mitterrand | Démolition d'une cheminée |
| 02219021C0006 | 23 rue Julien Lesaichot | Démolition de la toiture et dépose des menuiseries |
| 02219021C0007 | 19 la Mennais | Démolition d'un volume secondaire |

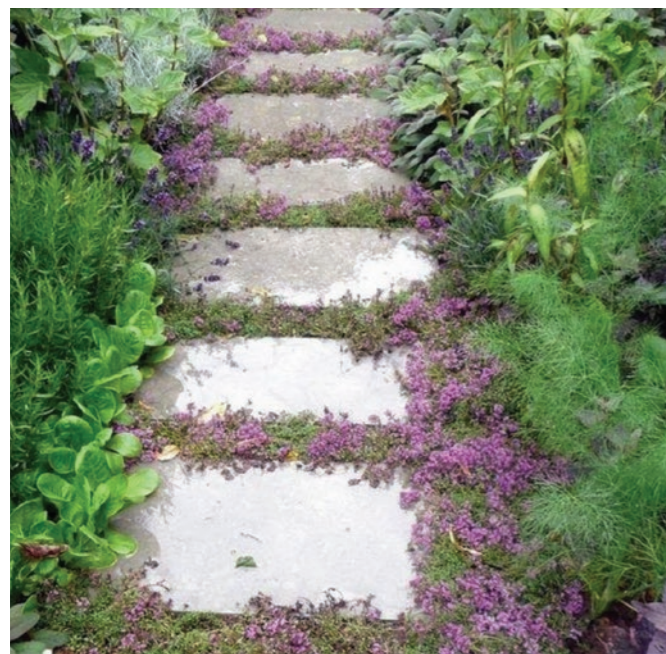
Quelques astuces pour entretenir son jardin sans produits phytosanitaires !

Le printemps approche et avec cela, la nécessaire gestion des espaces extérieurs qui peut s'avérer contraignante. En effet, la nature ayant horreur du vide, les « mauvaises herbes » repousseront toujours. Alors quelles sont les astuces à mettre en place pour limiter l'entretien du jardin, tout en favorisant l'accueil de la biodiversité ?

L'entretien des massifs

Pour maîtriser les « mauvaises herbes » - aussi appelées adventices - le paillage est une des solutions possibles. Privées de lumière, les graines germent moins et les adventices sont plus faciles à retirer. Pour s'assurer d'avoir un paillage efficace, une couche de plusieurs centimètres est nécessaire. Autre avantage, le paillage organique (d'origine végétale) permet de conserver l'humidité, de favoriser la biodiversité, est peu coûteux et permet d'augmenter l'aspect esthétique du massif. Il faut veiller à ce que le paillage organique qui se décompose soit rechargé pour toujours conserver une couche de plusieurs centimètres d'épaisseur.

Une autre solution est l'utilisation de plante vivace couvre-sol, aux feuillages persistants. Certaines préféreront une exposition ombragée comme la Pachysandre (*Pachysandra terminalis*), la Bugle rampante (*Ajuga reptans*) ou encore la Fleur des elfes (*Epimedium parralchicum*) tandis que d'autres auront besoin d'un apport important de lumière comme le thym rampant (*Thymus praecox*) et l'hélianthème (*Helianthemum divers*). Ces plantes sont à installer entre les arbustes et les autres plantes vivaces.



Thym rampant entre des dalles

L'entretien des cours et des allées

Engazonner une cour gravillonnée vous permet de ne plus avoir à gérer le désherbage systématique des graviers. Le choix d'un bon mélange de graines est alors primordial pour que son entretien reste faible. Un mélange du type 'voirie', composé de graminées fines et peu poussantes, qui résistent au piétinement, est à privilégier. D'autres solutions sont possibles comme l'utilisation de géotextile (feutre perméable) recouvert de gravier et entouré de bordures. Le géotextile permet de limiter les adventices venants du sol tandis que les bordures limitent celles venant du gazon ou des massifs adjacents.



Pose d'un feutre géotextile recouvert de gravier avec bordures délimitant le gazon

Choisir les bons outils

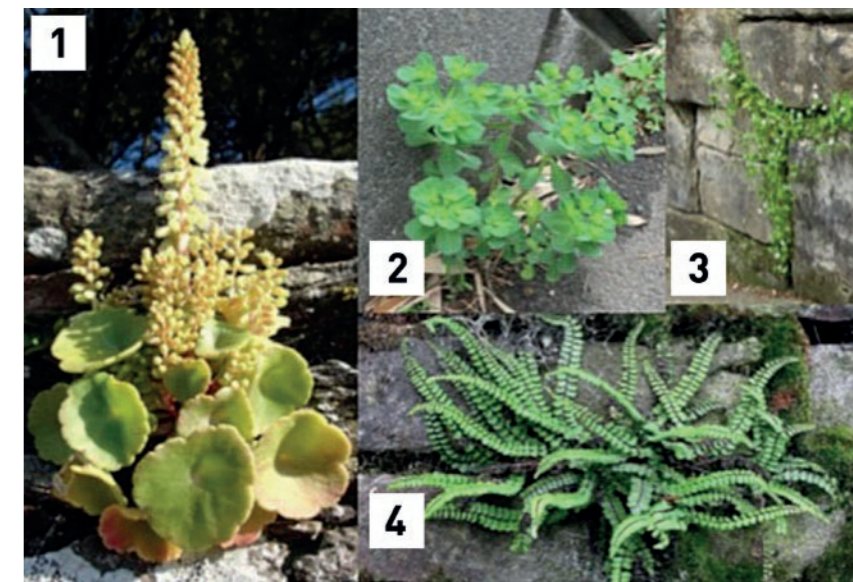
Enfin, pour l'entretien il est primordial de bien s'équiper. De nombreux outils ont été adaptés à chaque type d'usage. En effet, des houes de désherbage, des ratissoires et des binettes ergonomiques ont été développées pour des usages dans les massifs, sur sables et graviers. Plusieurs améliorations ont permis d'avoir des outils plus légers, optimisant la posture et permettant de fournir moins d'efforts physiques.



Binette pour désherber les allées du potager

Accepter les adventices

D'une part, si l'aspect esthétique de certaines adventices n'est pas toujours celui souhaité (ortie, ronce, laiteron...) d'autres peuvent apporter de l'intérêt esthétique (ruine de Rome, lamier, stellaire, etc.). D'autre part, plus les espèces de plantes spontanées sont diversifiées, plus elles contribuent à la fourniture de multiples fonctions écologiques, ces dernières permettent à bon nombre d'insectes d'y trouver nourriture et refuge. C'est le cas des insectes qui se développent ou vivent dans ces adventices et qui participent au contrôle des ravageurs que l'on peut retrouver dans les potagers et les jardins d'ornement. À noter, il faut porter une vigilance particulière sur les adventices ayant un caractère envahissant. En effet, leur développement peut engendrer de grandes difficultés de gestion et causer un effet négatif sur la diversité écologique.



1- Nombri de Vénus. 2 - Euphorbe réveille-matin. - Polypodium trichomanes. - Ruine de Rome.

Lancement de l'inventaire participatif du patrimoine bâti de Pleslin Trigavou

Qui mieux que les habitants pour connaître le territoire qu'ils arpentent quotidiennement ?

La commune de Pleslin Trigavou, en partenariat avec COEUR Emeraude et le Service régional de l'Inventaire souhaite initier en 2022 une opération d'inventaire du patrimoine bâti sur l'ensemble du territoire communal.

Le lancement officiel de l'opération d'inventaire participatif est prévu le 1^{er} avril prochain. D'ici là, les bénévoles sont appelés à se faire connaître ! Ils seront alors invités à participer à une journée d'accueil et de présentation organisée par COEUR Emeraude en partenariat avec le service de l'Inventaire de la Région Bretagne. A cette occasion, une première formation à la lecture du bâti, une initiation aux méthodes d'inventaire et à l'utilisation de l'outil de recensement sera proposée. Trois ateliers seront ensuite proposés en avril et mai. A chaque fois, aidés par un chargé d'étude spécia-

lisé, les participants bénévoles seront invités à répertorier et décrire les objets sur le terrain (croix, fours à pain, fontaines, ponts, abreuvoirs, moulins, monuments commémoratifs, maisons, etc.) tout en se remémorant des souvenirs ou expériences vécues liés à leur présence.

En petits groupes ou individuellement, et bénéficiant de l'accompagnement d'une personne dédiée à la coordination de l'inventaire du patrimoine bâti sur la commune, les personnes qui le souhaitent pourront alors poursuivre le recensement sur la commune, et transmettre leurs résultats à COEUR Emeraude. L'ensemble des résultats sera valorisé sur les portails régionaux « patrimoine.bzh » et « Kartenn », puis, en 2023, à travers une exposition photo.

• www.patrimoine.bzh
• www.kartenn.region-bretagne.fr/patrimoine

Pour être bénévole, faites-vous connaître avant le 1^{er} avril 2022 en mairie, par téléphone (02 96 27 80 03) ou par mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr ou contact@coeuuremeraude.org

Pollution lumineuse : Quésaco ?

Il y a encore quelques années très peu de personnes se souciaient de cette nuisance.

De la Station Spaciale Internationale Thomas Pesquet nous a envoyé des photos extraordinaires de notre planète bleue. Certains de ces clichés nous montraient la chance que nous avons de vivre sur une telle beauté, mais si fragile. D'autres photos désignaient l'homme comme destructeur de cette merveille. Et c'est ainsi que l'on pouvait voir les nuages de fumées provenant de forêts incendiées en Amazonie pour y implanter des palmeraies, d'autres des métropoles où il fait jour en pleine nuit à cause de toute cette luminosité due aux lumières des autoroutes, des zones industrielles, de l'éclairage public des villes... Au-delà des sources d'énergie gaspillée, il faut savoir que la faune est totalement déboussolée par ce « jour » en pleine nuit, les migrateurs aériens (oiseaux-insectes) marins (cétacés-poissons) se perdent dans leur voyage au long cours. Et même la flore est perturbée par toute cette pollution lumineuse.



A notre échelle communale que pouvons-nous faire ? Chacun a une part de responsabilité ; ne gaspillons pas l'énergie : « C'est pas Versailles ici ! » Quant à la municipalité elle a déjà limité le temps de fonctionnement de l'éclairage public. En règle générale l'allumage se produit dès 6 h 45 lors du passage des lycéens qui se rendent aux arrêts de cars, l'extinction se produisant au lever du jour. Quant au soir, l'allumage est automatique en fonction des fuseaux horaires sur lesquels les horloges astronomiques sont programmées. L'extinction étant prévue dans les écarts autour de 21 h 15, plus tard dans nos deux centres bourgs.

On ne parle plus de création d'éclairage public dans les nouveaux lotissements, mais simplement de chemins lumineux avec des lampes leds.

Il n'y a plus ou peu d'extension du réseau d'éclairage public. D'ailleurs pour pallier cette absence comprise par une majorité de citoyens, bon nombre d'entre eux dotent leur propriété d'une lampe avec détecteur de présence, assurant ainsi la sécurité de leur maison en créant un parcours lumineux du domaine public à leur entrée de garage.

Ça suffit !

Régulièrement la télévision montre des reportages avec des Maires scandalisés par des dépôts sauvages d'ordures de toutes sortes. Au vu de ces images nous pouvons penser que la France est outrée, sauf bien entendu les tristes individus auteurs de ces méfaits. Sachez que les agents et les élus dénoncent de tels agissements et recherchent chaque fois des adresses pour porter plainte puis retourner ces déchets à l'envoyeur.



Cliché pris près de l'abri bus de la Détourbe RD 166

Budget participatif : C'est parti pour la 2^e édition !

Afin de continuer sur la dynamique engagée en 2021 qui a permis de recueillir dix projets d'habitantes et habitants de la commune, Pleslin-Trigavou a décidé de lancer son Budget Participatif #2 !

PETIT RAPPEL :

Il s'agit, pour les habitant.e.s d'imaginer et proposer des projets destinés à améliorer leur cadre de vie et l'environnement, qui pourront être financés par le budget participatif alloué par la commune.

L'enveloppe correspond à un budget d'investissement de 10 000 € par an. Les projets peuvent concerner différents domaines :

- **Espaces verts, nature en ville, biodiversité.** Ex. : création de jardins partagés, d'hôtels à insectes, bacs à compost mutualisés ;
- **Maîtrise de l'énergie.** Ex. : ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie ;
- **Transport et mobilité.** Ex. : mise en place d'un pédibus, de parkings à vélos ;
- **Ressource en eau.** Ex. : mise en place de récupérateurs d'eau de pluie ;
- **Propreté urbaine, réduction des déchets.** Ex. : organisation d'ateliers Zéro Déchet ;
- **Education, jeunesse.** Ex. : installation de jeux pour enfants ;
- **Citoyenneté, innovation sociale ou numérique.** Ex. : création d'outils numériques innovants ;
- **Aménagement des espaces publics et mobiliers urbains, valorisation du patrimoine.** Ex. : Mise en place de tables de pique-nique, mise en lumière de chemins ;
- **Santé, solidarités.** Ex. : aménagement de chemins pour fauteuils roulants et poussettes, de parcours de santé ;

- **Culture, loisirs, sport.** Ex. : installation de bibliothèques de rue.

Une dimension participative dans la réalisation du projet sera un plus ! Le règlement complet de ce Budget Participatif #2 est disponible sur le site de la mairie www.pleslin-trigavou.fr

COMMENT SERONT SÉLECTIONNÉS LES PROJETS ?

Un comité de sélection composé d'élus et d'habitant.e.s qui le souhaite va être mis en place. Les membres de ce comité étudieront la recevabilité et la faisabilité des projets proposés. Ainsi, si vous êtes intéressé.e pour prendre part à ce comité de sélection, n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous envoyant un mail à l'adresse suivante : mairie.pleslin.trigavou@orange.fr Il est à noter qu'on ne peut être membre de ce comité ET être porteur de projet.

Les projets répondant aux différents critères de sélection seront ensuite soumis au vote des habitant.e.s !

LES ÉTAPES DU BUDGET PARTICIPATIF #2

- Dépôt des projets : Les habitant.e.s pourront déposer leur projet sur le site internet www.pleslin-trigavou.fr via un formulaire en ligne ou en mairie (dossier papier disponible à l'accueil), du lundi 28 février 2022 à 8 h au dimanche 1^{er} mai 2022 à 23 h 59.
- Le comité de sélection étudie les projets : courant mai, ce comité étudie la faisabilité et le coût des projets proposés puis informe les porteurs des projets retenus.
- Les projets retenus sont ensuite soumis au vote des habitant.e.s.
- Mise en œuvre des projets lauréats : A partir du second semestre 2022.

Toutes les informations sont sur le site : www.pleslin-trigavou.fr



Rentrée scolaire 2022 : Inscriptions

ÉCOLES PUBLIQUES

1^{er} temps : Inscription à la mairie ou à la mairie annexe (Trigavou)
2^e temps : Admission auprès de la directrice de l'école concernée.

- Ecole Georges Hervé : Madame Ruellan, directrice, tél. 02 96 27 85 38
- Ecole Charles Josselin : Madame Mamdouh, directrice, tél. 02 96 27 83 47

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH

L'inscription se fait directement auprès de Madame Josse, chef d'établissement. Tél : 02 96 27 81 83



Des capteurs de CO₂ pour surveiller la qualité de l'air

Suite aux recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique, la municipalité a décidé d'installer des capteurs de CO₂ dans les écoles de la commune. L'état accorde une subvention de 50 € par capteur dont le coût revient à 229 € H.T. L'aération fréquente des locaux scolaires (classes, cantines, garderies) est une des principales mesures collectives prévues par le protocole sanitaire. En effet, la transmission du coronavirus se faisant principalement par voie aérienne, les détecteurs de CO₂ sont l'une des armes qui permettent de limiter les risques de propagation du virus dans les espaces clos. Ces petits dispositifs mobiles servent à mesurer la concentration en dioxyde de carbone (CO₂) dans l'air ambiant. Lorsque celle-ci atteint un certain seuil (800 ppm – parties par million) indiqué par un voyant lumineux et des chiffres, il est temps d'aérer le local occupé afin de renouveler l'air pouvant être porteur de particules virales. Si un capteur de CO₂ ne protège pas, en soi, d'une contamination, il permet d'alerter sur la qualité de l'air et la nécessité de ventiler une pièce. Il est prouvé que la bonne qualité de l'air d'un bâtiment a des effets positifs sur la concentration des élèves et leur bien-être. Sa surveillance est d'ailleurs obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018 dans les écoles maternelles et élémentaires.



Un capteur pédagogique adapté au jeune public

L'école Charles-Josselin en lien avec le Burkina Faso

Les élèves de l'école Charles-Josselin ont assisté à un spectacle intitulé Animalium, présenté par la compagnie La Malle Théâtre. Il s'est déroulé à la salle des fêtes de Trigavou et il leur a été offert par l'association de parents d'élèves pour Noël. Malgré le contexte sanitaire difficile, le Père-Noël a pu offrir des cadeaux aux élèves et ils ont pu lui présenter des chants ou des danses pour le remercier. Malgré l'annulation du marché de Noël, les parents ont pu acheter des décorations et des sablés préparés par leurs enfants. Cette participation permet à l'APE de financer les projets toujours prévus, comme celui des ateliers cirque avec le Cirque Gervais, au mois de mars, mais également les sorties au cinéma dans le cadre de Cinécole. Avant de partir en vacances, les élèves ont également participé à l'opération : « un dessin pour un papi ou une mamie », proposée par Madame Vigier du CCAS. Ils ont laissé libre cours à leur inspiration pour faire de beaux dessins, qui ont été offerts aux résidents de l'EPAHD dans un coffret de Noël sous forme de sets. Le projet de collaboration avec l'école de Tialla s'est ouvert un

peu plus. En effet, l'APE a participé aux concerts donnés à la salle des fêtes par l'association Boromo Rance Frémur et nous espérons récolter plus de légumes au jardin cette année, pour pouvoir encore participer à l'achat de semences. Nous souhaitons à toutes les familles une bonne année 2022.



Fin d'année festive à l'école Georges-Hervé

Meilleurs vœux à tous les enfants à leurs familles et à tous les partenaires de l'école. Nous souhaitons la bienvenue à Lola et Soan qui ont fait leur rentrée en PS, à Aron Thais et Nélya qui sont arrivés en TPS. Un grand merci à l'Association des Parents d'élèves, qui a permis une sortie de tous les enfants au cinéma de Pleurtuit avant les vacances de fin d'année. L'APE a aussi organisé la distribution d'un goûter aux enfants, ceci avec l'aide de Monsieur et Madame Gaillard, boulangers de la commune qui ont réalisé des bonhommes de pains d'épices individuels. Le Père-Noël a distribué des cadeaux dans toutes les classes, il a même pu rendre visite aux enfants de maternelle, tout cela dans le respect des règles sanitaires. Merci à la municipalité pour les chocolats offerts à tous les enfants.



L'école Saint-Joseph sur le thème des couleurs

Ce premier trimestre s'achève avec déjà de nombreux projets menés au sein des classes. Le thème choisi cette année sur « les couleurs » a permis de faire émerger quelques activités.

Malgré un protocole sanitaire toujours strict, l'équipe pédagogique de l'école Saint-Joseph a veillé au bien-être des élèves en privilégiant la magie de Noël. Le vendredi 17 décembre, les élèves sont venus habillés de rouge afin de vivre des activités sur cette couleur. Le sapin de Noël a été décoré par des créations réalisées par les élèves (étoiles, boules, sujets en pâte à sel...). De plus, tous les élèves de l'école ont pu assister à un spectacle de marionnettes à fils avec la troupe « Margoden ». Ils ont dé-



couvert la vie de Bill Bull, un petit poisson, qui doit agir contre la pollution de son océan. Un sujet qui a permis de sensibiliser les élèves à cette thématique dans la continuité de « nettoyez la nature ».

Bien que les élèves n'aient pu rendre visite aux résidents du foyer logement, ils n'ont pas failli à leur habitude de fin d'année. Ils ont préparé des cartes de vœux pour que chaque résident ait la sienne.

Depuis début décembre, l'ensemble des classes bénéficient de la venue de Sonia Huguet, dumiste à l'école de musique de Plouër. Ils travaillent les rythmes et jouent de leur voix.

L'APEL a organisé la vente de paniers légumes au mois de novembre ainsi qu'une vente de chocolats à Noël. Ces actions permettent à l'APEL de financer les jouets offerts dans les classes pour Noël. Cependant, l'APEL a dû annuler son goûter de fin d'année en raison du COVID mais espère le proposer à une autre date. Une vente de pizzas s'est faite le vendredi 28 janvier.

L'école et la municipalité avaient fait une demande pour bénéficier du « plan numérique » et la validation a permis de commencer l'équipement des classes de cycle 2 et 3. En effet, trois vidéoprojecteurs et des tablettes ont été installés pendant les vacances.

Nous projetons les portes ouvertes de l'école le vendredi 25 mars 2022 à partir de 17 h 30. Nous espérons pouvoir réaliser quelques animations de la part des élèves. Dans tous les cas, nous ferons en sorte d'accueillir les nouvelles familles pour découvrir l'école et prévoir l'inscription.

Vous pouvez déjà penser à la rentrée de 2022 et prendre contact avec l'école pour une inscription. Pour cela, Mme Typhaine Josse, chef d'établissement de l'école, est disponible au 02 96 27 81 83 ou par mail à saintjopleslin@wanadoo.fr

Association Kastell Douar : marché de Noël réussi

Au mois de décembre, la nouvelle association Kastell Douar, s'est fait connaître à l'occasion du marché de Noël organisé à la ferme du château de la Motte-Olivet. La météo clémente et les nombreux stands ont incité les familles à venir dans le parc du château et à être présentes pour l'arrivée du Père Noël.

Les organisatrices Cécile Léhon et Sophie Crouzatier soulignent : « Nous étions curieuses de voir si les gens allaient répondre à l'appel ; nous sommes très satisfaites que ce soit le cas avec plus de 600 entrées. Un événement comme celui-ci permet de nous faire connaître, de prendre contact avec des artisans et de futurs bénévoles, tout en créant du lien et une animation autour des projets que notre association souhaite développer. Ces projets sont la création d'un jardin en permaculture, l'élaboration des produits issus de cette production, l'accueil et le sauvetage des animaux de ferme, la valorisation et la défense du patrimoine breton... »

Les travaux se poursuivront cet hiver, pour préparer les terres et l'accueil d'animaux. Prochain rendez-vous : une bourse aux plantes et graines qui devrait être organisée au printemps.

Contact : kastell.douar.pleslin@gmail.com et sur la page facebook de l'association.



Le Pétanque-Club de l'Orme

Le club est créé depuis 1987, sous la présidence de François Almansa ; depuis le club a fait son chemin. En 1995, la tripléte composée de Bruno Davoust, Jean-Pierre Partarieu et de Michel Riffard est championne des Côtes d'Armor, et représente le club et le département aux championnats de France à Vichy.

Aujourd'hui, le bureau du club vient d'être renouvelé. Cyril Hébert, le nouveau président peut s'appuyer sur les chevilles ouvrières que sont : Serge Pellerin et Eric Lithard.

Le président souligne : « Le temps fort de la saison prochaine sera le challenge René-Loquen, organisé depuis une vingtaine d'années le dernier week-end de juin. Il fait partie des rites auxquels le club est très attaché. » Et d'ajouter : « Actuellement, le nombre d'adhérents est d'une quarantaine de licenciés. Je profite de cet article, pour faire un appel à toutes les personnes désireuses de découvrir la pétanque, les jours d'entraînement sont les lundis, mardis et mercredis. »

Pour tous renseignements contacter Serge Pellerin au 06 81 35 23 19.



Le Skol Bro, champion départemental poussins et poussines

Le championnat départemental de gouren, qui s'est tenu à la salle omnisports, a rassemblé 38 lutteurs, poussins et poussines venus de huit clubs (skoliou) des Côtes d'Armor. Les excellents résultats de notre club lui ont permis de se hisser à la première place, et de remporter le titre départemental. Les lutteurs victorieux ont reçu leurs médailles : Aelig, Marlone, Marius, Amael, Anouk, Anaëlle, Théo, Yanis, Victor et Roxane. Ce championnat s'est déroulé dans une ambiance de fête devant des parents satisfaits du résultat de leurs petits champions.

Leur entraîneur, Jean-Yves Chausse, dont l'investissement est reconnu de tous, souligne : « Je suis très fier du résultat de nos jeunes pousses, assurant un avenir serein du club. »



Clément Richeux, champion de France de side-car

Avec son coéquipier, Pascal Legrand de Quimperlé, Clément Richeux, habitant de notre commune, est devenu champion de France de side-car RSCM Open 2021. Dans le jargon, il est singe. C'est-à-dire qu'il n'est pas le pilote au guidon, mais le passager sur le plateau latéral de la machine. Une vraie vie d'équilibriste !

Clément résume : « C'est moi qui gigote, à droite, à gauche, pour que le side-car puisse virer. Cela nécessite une coordination parfaite entre le pilote et le passager ; sans l'un, la machine n'avance pas ; sans l'autre, elle ne tourne pas. En compétition, je suis rarement en position très confortable, au ras du sol à 230 km/h, les sensations fortes sont toujours assurées. Nous sommes devenus champions de France, devant une trentaine d'équipages ; les courses de side-car demandent beaucoup de déplacements sur les pistes de France : Pau-Arnos, Croix-en-Ternois, le Vigeant... »



L'art et l'écologie ont fait recette à la Ville-es-Connou

Une journée tournée vers l'art et l'écologie a accueilli une soixantaine de personnes à la Ville-es-Connou. Madeleine Schmitt et sa mère Claire du Rusquec, ont inauguré leur grange d'exposition en terre-paille du XVIe, rénovée avec des matériaux écologiques. L'atelier de céramique « La Trigavière » et les petits ateliers écolos de Madee Poppins organisés pour l'occasion, furent appréciés des visiteurs venus nombreux à l'invitation.



Le calendrier des manifestations 2022

Après deux années sans manifestations, enfin un calendrier est mis en forme pour l'année 2022. A la réunion de nombreuses associations ont répondu présentes à l'invitation de la municipalité. Chacune d'entre elles espère avec force que la pandémie permette en cours d'année de retrouver notre liberté associative d'avant-Covid. Depuis septembre, les prémices d'une reprise associative s'amorce : forum des associations, championnats de gouren et de billard, marché de Noël ...



Février

- **Dimanche 20 février** : Salle omnisports - Skol Gouren - Championnat de Bretagne.
- **Dimanche 20 février** : Les Landes de Reine - TEAM Pays de Rance - Courses cyclistes.
- **Dimanche 27 février** : Salle omnisports - Badminton Club - Tournoi.
- **Tout le mois de février** : Le Triplex - Exposition de Soco

Mars

- **Samedi 5** : Salle des Fêtes - As. Les Pêcheurs de Bord de Rance - A.G repas.
- **Samedi 12** : Salle des Fêtes - FNACA - repas.
- **Samedi 19** : Site des Mégalithes - A.P.E. école G. Hervé - Défilé de printemps.
- **Samedi 19** : Rassemblement au monument aux morts de Pleslin : Commémoration fin de la guerre d'Algérie.
- **Du samedi 19 et dimanche 20** : Salle omnisports Archers du Frémur - Tournoi.
- **Du vendredi 25 au dimanche 27** : Château de la Motte-Olivet - As. Kastel Douar - Marché aux plantes.
- **Tout le mois de mars** : Le Triplex - Exposition Burkina Faso (Association Boromo Rance-Frémur et photos de Jacques Yvergnaux)

Avril

- **Dimanche 3** : Salle des fêtes - Jacobambins - Théâtre.
- **Du samedi 2 et dimanche 3** : Salle omnisports Archers du Frémur - Concours.
- **Dimanches 10 et 24** : Mairie - Salle des Fêtes Elections Présidentielles.
- **Jeudi 28** : Salle des Fêtes - Loisirs Amitié Buffet campagnard.

- **Samedi 30** : Salle des fêtes - Handball Beaussais R.F. Soirée.
- **De mi-avril à mi-mai** : Le Triplex Exposition « portraits de bestioles »

Mai

- **Dimanche 1** : Stade P. Vétier - A.P.E. école G. Hervé Vide-grenier.
- **Lundi 8** : Rassemblement aux monuments aux morts Commémoration armistice 1945.
- **Lundi 8** : Place Malava - A.P.E. école Ch. Josselin Vide grenier.
- **Du jeudi 26 au dimanche 29** : Stade A. Cohuet FC Beaussais R. F. - Tournoi.

Juin

- **Vendredi 3** : Salle des fêtes - Randonneurs du Frémur 30 ans du club.
- **Dimanches 12 et 19** : Mairie - Salle des Fêtes Elections Législatives.
- **Samedi 25** : Stade P. Vétier ou Salle omnisports A.P.E. école G. Hervé - Kermesse.
- **Samedi 25** : Stade P. Vétier - Pétanque de l'Orme - Tournoi.
- **Samedi 25** : Château de la Motte-Olivet - As. Kastel Douar - Fête de la musique.
- **Jeudi 30** : Salle Lesaichot - Loisirs Amitié - Grillades.

Juillet

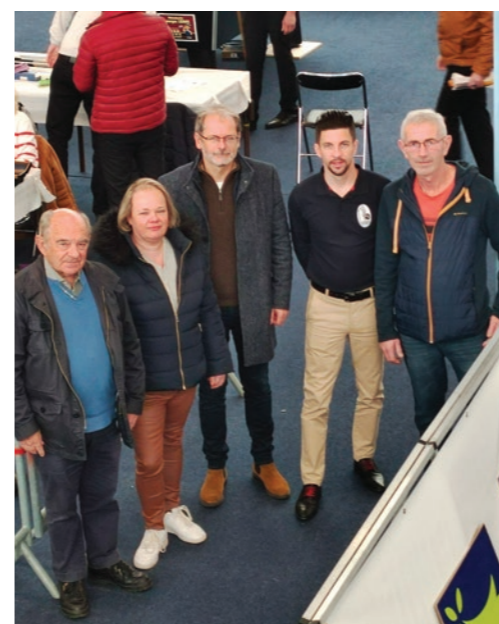
- **Dimanche 2** : Landes de Reine - F.N.A.C.A. - Grillades.
- **Dimanche 2** : Salle des fêtes - A.P.E. école Ch. Josselin Fête de l'école.

Championnat de Bretagne de billard

Le championnat de Bretagne de billard a rassemblé 600 joueurs dans la salle omnisports. La compétition parfaitement organisée par le club CHN POOL Tremaen Poolspirt et la ligue FFB, s'est déroulée sur trois jours.

Jacqy Hamon, président du club souligne : « Le championnat s'est effectué en plusieurs tournois, sur 31 billards disposés dans la salle : le vendredi en doublette ; le samedi en individuel : benjamin, espoir, vétéran, féminin et mixte ; le dimanche le championnat régional en équipe. Le club remercie les sponsors et la municipalité qui nous ont soutenus pour la réussite de ce championnat de Bretagne. »

Merci Jacqy, pour ton investissement, ainsi que toute l'équipe de bénévoles qui a œuvré autour de toi.



Brassens et le château d'eau

Pour aider aux projets des villageois de Tialla au Burkina Faso, l'association « Boromo Rance Frémur », en partenariat avec l'association des parents d'élèves de l'Ecole Charles-Josselin de Pleslin Trigavou, a organisé en novembre deux concerts en deux jours. C'est au travers d'une large liste d'une quarantaine de ses chansons, que Georges Brassens a, indirectement donné un coup de pouce aux projets de l'association grâce aux quelques bénéfices des deux spectacles. Il s'agira de la reforestation du Burkina et la réalisation d'un château d'eau dans ce village de 1 000 habitants. C'est le 20 novembre dernier, que sept interprètes amateurs et le trio rennais Ladybug'n co ont enchanté la centaine de spectateurs présente. Le lendemain, c'est Axel Chill, chanteur malouin, qui a donné son récital avec beaucoup de succès pour, lui aussi, participer à ces projets solidaires. Hélas, les prévisions d'organisations futures sont impossibles en ce début d'année 2022. Espérons quand même pouvoir proposer bientôt, à nouveau, des spectacles pour tous.

Pour soutenir les projets des villageois de Tialla :
Association Boromo Rance Frémur.
cotarvif@orange.fr. Christian Chaboussant,
tél. : 06 89 93 91 39



L'ensemble Maurice-Ravel en l'église de Pleslin

Cela devient un rituel : chaque année dans le cadre de sa traditionnelle tournée hivernale, l'ensemble Maurice-Ravel de Dinard, dirigé par Emmanuel Rolland son chef de chœur met l'église Saint-Pierre à son programme. C'est ainsi qu'après les mots de bienvenue à la chorale et remerciements au relais paroissial par Thierry Orveillon, maire, que la quarantaine de choristes a entonné sa première partie des chants de Noël. Après l'entracte la chorale a interprété des oeuvres classiques. Le public a répondu présent et a été conquis par la prestation des choristes et la magie de Noël dans l'église de Pleslin. La municipalité a offert le pot de l'amitié aux chanteurs à la salle Lesaichot sans toutefois se joindre à eux en raison des contraintes sanitaires.



Journée Zéro Déchet

Afin de clôturer la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, Dinan Agglomération a organisé une journée « Zéro Déchet » le 27 novembre dernier dans la salle des fêtes de Pleslin Trigavou.

Cette journée avait pour objectif de sensibiliser le grand public à la réduction des déchets grâce à différentes structures partenaires qui proposaient : des ateliers pratiques participatifs sur la réduction des déchets, des échanges autour des thématiques de la réduction des déchets, une zone « donnez et/ou prenez », un café de la réparation et un espace exposition/documentation.



Atelier cuisine



Café de la réparation



Zone « Donnez et/ou prenez »

Plus d'une centaine de visiteurs ont bravé les éléments pour fabriquer des cosmétiques au naturel, des produits ménagers maison mais également des emballages réutilisables et autres peintures maison.

Plusieurs personnes sont venues bénéficier de conseils pour entretenir et réparer du petit électroménager (grille-pain, machine à coudre...) et des vélos.

Un grand merci à Dinan Agglomération pour l'organisation ainsi qu'aux différentes structures présentes : Atelier du Petit Bé, Ateliers Cosm'Ethiques, Pad Houe, Coudr'Zen, Plan A, Vert le jardin, Rock&Paper, Liaisons douces, Répar'toi-même, Trois Fois rien, Zéro Déchet Trégor.

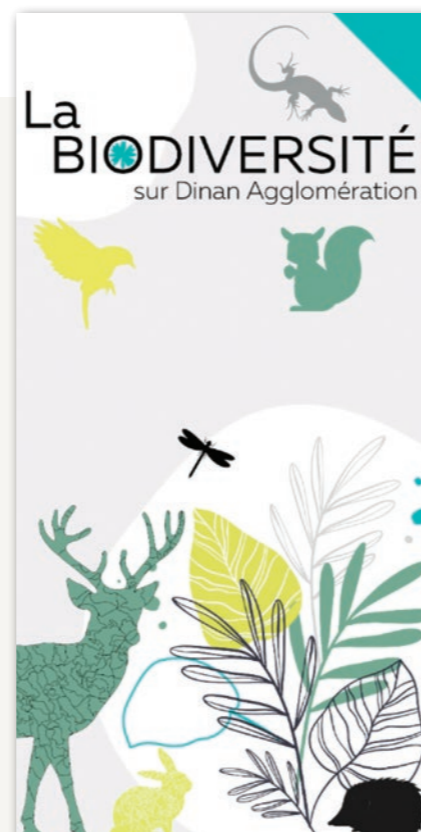
Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI) : où en est-on ?

Dans le cadre de l'ABI lancé à l'automne dernier auprès de 25 communes de Dinan Agglomération dont Pleslin Trigavou, des inventaires naturalistes vont être menés sur notre territoire communal par des associations et bureaux d'étude dans les semaines et mois à venir. Ces inventaires vont porter sur les oiseaux diurnes et nocturnes, les chauves-souris, les invertébrés (libellules, papillons, coléoptères...), les amphibiens et plus particulièrement la rainette verte, la flore, les habitats remarquables et enfin les mares.

Aussi, ne soyez pas surpris.e de voir des hommes et des femmes, de jour comme de nuit, arpenter notre belle commune à la recherche d'oiseaux, de chauves-souris, de papillons, de grenouilles, de sauterelles ou autres fleurs rares !

Pour davantage d'informations sur ces inventaires et sur cet ABI, n'hésitez pas à contacter Olivier MASSARD, technicien biodiversité au sein de l'association CŒUR Emeraude (06.74.23.51.79) et continuez de renseigner vos observations sur le site de Dinan Agglomération !

www.biodiversite.dinan-agglomeration.fr



Le buste reliquaire de Sainte-Brigide

Malgré la disparition des reliques qu'il contenait, ce buste-reliquaire est identifié avec certitude, grâce à l'historiographie locale comme étant celui de Sainte Brigide d'Irlande, patronne dès le début du Moyen-Age de Trigavou, paroisse de l'évêché de Saint-Malo, où la dévotion à cette sainte était autrefois très répandue.

Sous le règne de Louis XIV (1638-1715), vers la fin du XVII^e siècle, ce reliquaire fut commandé à Guillaume Hamon, orfèvre malouin, par Guyonne de Montbourcher (1611-1688), marquise du Bois-de-la-Motte ; mariée le 2 février 1633 à Sébastien-René de Cahideuc (1605-1670), député à l'Assemblée des Etats de Bretagne tenue à Dinan en 1634.

Le buste a une hauteur de 32 cm, en argent repoussé, ciselé et gravé. Sur sa base, à l'avant, une plaque-médaille d'origine, fixée à la manière d'une broche, porte les armoiries d'alliance : celle de Sébastien-René de Cahideuc, à dextre trois têtes de léopard et celle de Guyonne de Montbourcher, à sénestre trois channes ou marmites.

Les deux lunettes : l'une circulaire au sommet de la tête, l'autre allongée sur le devant du buste indiquent que le reliquaire devait contenir un fragment du crâne de la sainte, ainsi qu'une de ses côtes.

Au revers, toujours sur la base du buste, des poinçons sur la gauche et la droite nous apportent des indications de la fabrication de l'objet. Les poinçons permettent d'attribuer précisément le buste à un orfèvre, attestant la qualité du métal et témoignent le contrôle des métaux précieux en lien avec l'hôtel royal des Monnaies à Rennes.

Les lettres G et H, séparées par une grande hermine couronnée et surmontées d'une couronne, correspondent à la marque de Guillaume Hamon. Ce dernier appartenait à une des deux

grandes familles d'orfèvres malouins. On ne sait pas quand Guillaume obtint son titre de Maître ; le titre de Maître était délivré après de nombreuses années d'apprentissage puis de compagnonnage par les membres de la corporation. Cette œuvre montre qu'il est au sommet de son art : les huit plaques d'argent sont parfaitement assemblées et travaillées avec la technique du repoussé-bosselé ; c'est une mise en forme du métal dont les reliefs sont produits en repoussant le métal à l'envers sur l'endroit à l'aide de bouterolles (minuscules quilles de bois) frappées au marteau. Une pièce exécutée ainsi, présente toujours sur l'envers la forme en creux du relief de l'avant ou l'envers.

Le poinçon d'un navire rappelle Saint-Malo et la lettre Y atteste avec certitude que le buste est antérieur à 1697, donc avant la création de la jurande de Saint-Malo et de nouveaux poinçons royaux. Une jurande était constituée de jurés élus parmi les membres de la corporation et chargée de vérifier le respect des règles de la corporation et de l'Hôtel des Monnaies. Sur cette œuvre les sceaux correspondent à la jurande de Rennes.

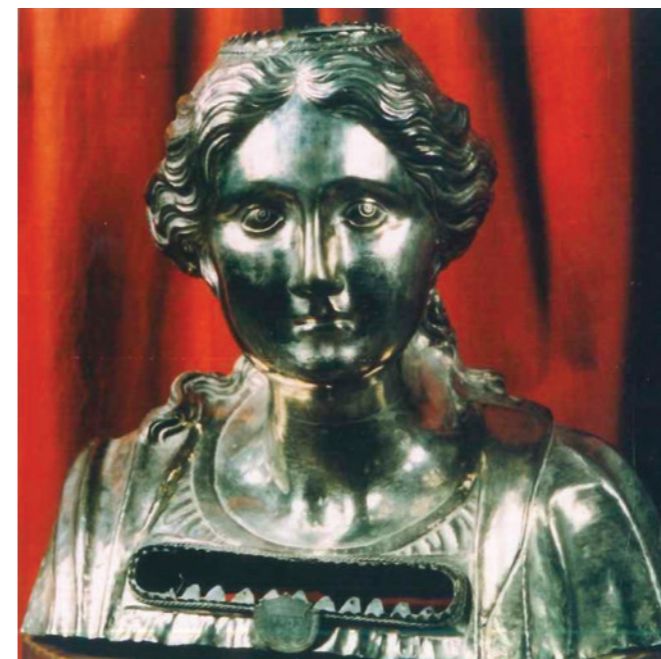
Guyonne de Montbourcher, peu avant son décès le 13 février 1688 à Rennes, offre à la paroisse de Trigavou ce magnifique objet d'orfèvrerie.

Plus tard, pendant la Révolution, le buste échappe de peu à la fonte, caché au manoir de la Rougerais, par Jeanne Lemoine, veuve Forot de Villeneuve.

Il est un des rares exemples de reliquaire morphologique haut breton conservé et atteste la pérennité de ce type de commande, ici, due au mécénat seigneurial du château du Bois-de-la-Motte.

Prochainement, le buste reliquaire de Sainte Brigide vieux de 350 ans, aura la place qu'il mérite dans notre médiathèque.

Aujourd'hui, l'empreinte de Guyonne de Montbourcher est encore bien visible à l'église de Trigavou. C'est elle qui fit construire le clocher sur la chapelle nord de la Charité ; sa particularité étant d'avoir un clocheton à chaque angle (pierre gravée en 1651). Elle fit en partie rebâtir l'église et allonger la nef, et offrit à la Paroisse les statues de Sainte-Brigide et de Saint-Anne.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

Horaires d'ouverture

→ PLESLIN TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.03

Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi

e-mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

→ MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h. Fermé le jeudi.

→ DINAN AGGLOMÉRATION

Tél. : 02 96 87 14 14

Maison intercommunale de la Grabotais

Multi accueil / tél. : 02.96.82.36.82

Centre Nautique / tél : 02.96.86.95.30

Centre ALSH / Tél : 02.96.82.36.84

Ecole de Musique / tél : 02.96.27.83.87

Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

Maison de l'enfance / Tél : 02.96.82.36.83 ou 06.63.30.66.77

PERMANENCES

→ à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU,

- Thierry ORVEILLON, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous
- Loïc LEMOINE, premier adjoint, en charge des travaux, de la voirie et des bâtiments : sur rendez vous
- Charlotte GESLAIN, adjointe en charge de la stratégie climat, de la qualité de vie, du tourisme et des projets participatifs : sur rendez-vous
- Serge CHEVALIER, adjoint en charge de la solidarité, des sports et de la vie associative : mardi et vendredi de 10h à 12h
- Sylvie VADIS, adjointe en charge de la culture, de l'animation et de la communication : sur rendez vous
- Yvon PRESSE, adjoint en charge de l'éducation et de la restauration collective : sur rendez vous
- Flore HUGUERRE, adjointe en charge de la jeunesse et de la mobilité : sur rendez vous
- Jean Paul LEROY, adjoint en charge de l'aménagement du territoire : sur rendez-vous

→ Permanence d'Hervé BERVILLE, Député

• Sur rendez-vous le vendredi de 13h à 20h et le lundi de 9h à 18h au 64 bis, rue de Brest à Dinan.

Preise de rendez-vous par courriel : herve.berville@assemblee-nationale.fr

www.pleslin-trigavou.fr

EHPAD

- Résidence de l'Orme : 02 96 27 19 49

AUTRES PERMANENCES

- Centre Médico-Social rue de la Mairie de Beaussais sur Mer, 02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Appeler le 02 96 80 00 80 pour obtenir un RDV à la Maison Intercommunale

- Pôle Emploi de Dinan, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel www.pole-emploi.fr

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

- Architecte conseil, Dinan Aglo, le 2^e et 4^e jeudi du mois. Prise de rendez-vous : 02 96 87 14 14 ou 02 96 39 50 99.

- Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie :

Info énergie : 5 rue Gambetta 22100 Dinan

infoenergie@pays-de-dinan.org

Tél. (de 13h30 à 17h30) : 02 96 87 42 44

- Assistante Sociale MSA, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tél : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

- Assurance Maladie, www.amelie.fr Tél : 3646

- Tribunal d'Instance de Dinan : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2^e et 4^e mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04

- Conciliateur de Justice, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

- Mission locale : Mairie de Beaussais sur Mer les 1^{er} jeudi matin et 3^{ème} mercredi matin sur rendez-vous au 02 96 85 32 67. (Conseillers emploi – insertion)

HORAIRES MÉDIATHÈQUE LE TRIPLEX

| | |
|---------------------------------------|--|
| Lundi : 16h30 - 18h30 | Espace jeu vidéo ouvert |
| Mardi : 16h30 - 18h30 | le mercredi de 14h30 à |
| Mercredi : 10h30 - 12h30 et 14h - 18h | 17h30 et le samedi de 15h30 à 17h30 |
| Jeudi : fermé | |
| Vendredi : 11h-13h et 16h30 - 20h30 | bibliothequepleslin@orange.fr |
| Samedi : 10h30 - 12h30 et 15h - 18h | Tél : 02.96.27.57.34 |

SECOURS ET SANTÉ

- Pompiers : 18
- Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22
- Gendarmerie : Brigade de Beaussais sur Mer : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99
- SAMU : 15
- N° d'urgence : 112
- Ambulance-Pompes Funèbres Direct Ambulances : 02 96 27 15 87
- Médecins Antoine Veron, Nicolas Baudriller, Martin Gilardi, Claire Chapron-Gédouin, Arthur Villemin : 02 96 27 12 27
- Pharmaciens Isabelle Tréboit, Gilles Delahaye : 02 96 27 80 25
- Dentistes Erwan Chesneau, Cécile Louis, Anaïs Montebault : 02 96 27 17 28
- Masseurs Kinésithérapeutes Joly Vincent, Elisa Servet, Delphine Berthe, Lucile Berthelot : 02 96 27 89 80
- Ostéopathe Antoine Robert : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42
- Infirmier(e)s soins à domicile Corinne Van der Poorte, Magali Lemaire, Stéphane Royer, Christine Guillard, 02 96 27 17 04 Marie-Paule Garel, Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52
- Sophrologue Philippe Corvellec 20 rue Léon Pépin : 06 87 52 96 05
- Podologue Thiphaine Besnard : 02 96 27 15 75
- Psychologue clinicienne Stéphanie Lemerrier : 07 83 88 20 89
- Hypnothérapeute Karine Fritsch : 07 67 97 65 88 contact@karine-hypnose.fr

- Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Emeraude, - Antenne Beaussais-Rance-Frémur 1, bis Rue Léon Pépin Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30 Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. 02.96.27.86.77 ou par courriel : accueil.brf@adsce.fr

SERVICES

Dinan Agglomération : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 87 14 14.

Déchèterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - mercredi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h. Jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 22 06 45 00.

Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

Ecole publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

Ecole privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

MARCHÉS

Le vendredi place de la mairie à Pleslin de 8 h à 13 h :

- Fruits et légumes
- Poissons et crustacés
- Crêpes et galettes
- Artisan fleuriste
- Produits Hakawerk
- Nouilles japonaises

VENTES AMBULANTES

Bourg de Pleslin :

- Mercredi : 18 h – 21 h : pizzas
 - Jeudi : « La caravane passe » Food truck
 - Samedi : 18 h : sushi
 - Dimanche : 8 h : huitres de Cancale (près de la boulangerie) 18 h – 21 h : pizzas
- Bourg de Trigavou (près de la salle des fêtes)
- Le mardi : 17 h – 21 h : pizzas